

Au siège du conseil de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

NOMS ET PRENOMS	Présents (X)	Absents excusés	Pouvoir donné à
1. Marie Claire BARBIER		X	
2. Brigitte BARLET	X		
3. Danièle BEAUX-SPEYSER	X		
4. Renaud BERETTI		X	
5. Michelle BRAUER	X		
6. Mariétou CAMPANELLA	X		
7. Claire COCHET		X	
8. Jacques CONVERT	X		
9. Gérard DILLENSCHNEIDER	X		
10. Marina FERRARI		X	
11. David GAILLARD	X		
12. Nathalie GAMAIN		x	
13. Bernard GELLOZ	X		
14. Pascale GLOUANNEC		x	
15. André GRANGER	X		
16. Alain HOTIER	X		
17. Antoine HUYNH	X		
18. Agron KALLABA		X	
19. Myriam MONANGE		X	Jacques CONVERT
20. Christian MOUNIER	X		
21. Julie NOVELLI	X		
22. Colette PIGNIER	X		
23. Edouard SIMONIAN		X	
24. Jean-Marc VIAL	X		
25. Guy WARIN	X		

Autres présents non votants :

Marie RENAUD

Laurent LAVAISIERE

Muriel BORRELY-DUBINI

Olivier VERDENAL

Aurore FRAISSE

Directrice du CIAS Grand Lac

Directeur Général des Services

Assistante de Direction du CIAS Grand Lac

Directeur financier de Grand Lac

Chargée de mission budgétaire du CIAS Grand Lac

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 20 février 2026.

Un dossier de travail en tout point identique à celui transmis aux conseillers pour la tenue du conseil du 5 mars 2026 a été transmis le 20 février 2026, ce dossier comprenant l'ordre du jour et les projets de délibérations, avec leurs annexes.

Aix-les-Bains, le 5 mars 2026

Le Président,
Renaud BERETTI

Le secrétaire de séance,
André GRANGER



Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DEL18232-DE
Bureau d'appui aux élus locaux

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

DÉLIBÉRATION

N° : 27 Année : 2026

Exécutoire le : 11 MARS 2026

Publiée/Notifiée le : 11 MARS 2026

Visée le : 10 MARS 2026

FINANCES

Budget Annexe de l'EHPAD Les Fontanettes

Vote de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2026

Vu l'instruction budgétaire M22 relative au cadre budgétaire applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux publics,

Vu l'article 58 de la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement,

Vu l'article 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au vote d'un rapport d'orientation budgétaire dans le délai de deux mois précédent l'examen du budget,

Monsieur le Président, après avoir rappelé le vote du rapport d'orientation budgétaire le 22 janvier 2026, présente l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2026 du Budget annexe de l'EHPAD Les Fontanettes.

Il propose une présentation et un vote par groupes fonctionnels en fonctionnement et par titres en investissement.

Compte de résultat prévisionnel (non soumis à l'équilibre)

Fonctionnement :

GROUPES FONCTIONNELS	DEPENSES
Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	281 400.00 €
Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	1 312 790.00 €
Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	229 210.00 €
TOTAL	1 823 400.00 €

GROUPES FONCTIONNELS	RECETTES
Groupe 1 : Produits de la tarification	1 299 710.00 €
Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation courante	466 890.00 €
Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	4 500.00 €
TOTAL	1 771 100.00 €

Le résultat comptable prévisionnel est un déficit de 52 300.00 €.

Capacité d'autofinancement

Par rapport au résultat comptable, la capacité d'autofinancement ne comprend que les écritures comptables qui donnent lieu à encaissement ou décaissement.

Le compte prévisionnel de résultat permet d'établir une insuffisance d'autofinancement d'un montant de 29 500.00 €.

Tableau de financement prévisionnel

TITRES	DEPENSES
Insuffisance d'autofinancement	29 500.00 €
Titre 1 : Remboursement des dettes financière	6 600.00 €
Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé	20 000.00 €
TOTAL	56 100.00 €

TITRES	RECETTES
Titre 1 : Augmentation des capitaux propres	6 600.00 €
Titre 2 : Augmentation des dettes financières	400.00 €
TOTAL	7 000.00 €

Soit un prélèvement sur le fonds de roulement d'un montant de 49 100.00 €.

A titre d'information, le fonds de roulement au 01/01/2026 est de -137 974.33 €. Le fonds de roulement prévisionnel au 31/12/2026 est de -187 074.33 €.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

- APPROUVE l'EPRD 2026 du budget annexe de l'EHPAD Les Fontanettes tel que présenté,
- VOTE l'EPRD 2026 du budget annexe de de l'EHPAD Les Fontanettes,
- AUTORISE le Président à signer toutes les pièces afférentes.

Aix-les-Bains, le 5 mars 2026

Le Président,
Renald BERETTI

- Conseillers en exercice : 25
- Présents : 15
- Présents et représentés : 16
- Votants : 16
- Pour : 16
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Le secrétaire de séance,
André GRANGER



Annexe 1: Cadre normalisé de présentation de l'Etat des Prévisions de Recettes et de Dépenses (EPRD) des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles

Exercice : 2026

N° FINESS (entité juridique) : 730009107

Organisme gestionnaire : Centre Intercommunal d'Action Sociale Grand Lac

Statut de l'entité juridique : Etablissement Public

Adresse : 1500 Boulevard Lepic 73100 Aix-Les-Bains

Téléphone : 04 79 52 12 44

Fax :

Email : a.fraisse@grand-lac.fr

Nom et qualité de la personne habilitée à représenter l'organisme gestionnaire : Renaud BERETTI, Président

Date d'effet du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens : 01/01/2023

Etablissements et services relevant du périmètre de l'EPRD

Etablissements et services	Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie	Date d'autorisation	Capacité autorisée	Capacité installée	Amplitude d'ouverture sur l'année (en jours)	ESSMS relevant du périmètre du CPOM - O/N	CRP soumis à l'obligation d'une présentation équilibrée - O/N
EHPAD Les Fontanettes	210 Route d'Aix-les-Bains 73310 Chindrieux	730010352	EHPAD	03/01/2017	21	21	365	Oui	Non



Convention collective majoritaire de travail :

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DELIB258-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026

Identification des activités sans numéro FINESS

Liste des activités sans FINESS Etablissement relevant du périmètre de l'EPRD

Identifiant (*)	Dénomination du CRP sans n° FINESS	Adresse	Catégorie	Capacité autorisée	Capacité installée	Amplitude d'ouverture sur l'année (en jours)	CRP relevant du périmètre du CPOM O/N	N° FINESS ET de rattachement



(*) Veuillez saisir un identifiant de votre choix comprenant 6 caractères (sans caractères spéciaux, tirets, accents...).

Le modèle de CRP créé est le CRP non soumis à l'équilibre strict.

Nous vous invitons à compléter le tableau de l'onglet "Id_CR_SF" selon le même ordonnancement chaque année, afin qu'un même numéro d'identification soit toujours attribué à la même activité.

Tous les CRP_SF sont pris en compte dans les calculs globaux (CAF, FDR etc.). Veuillez à bien établir le CRP de l'établissement d'adossement sans les charges relatives au CRP_SF rattaché.

Sommaire

Documents	Identification de l'onglet	Pagination
<u>Comptes de résultat prévisionnel</u>		
ESSMS 1	CRPP	Page à
ESSMS 2	CRPA_1	Page à
ESSMS 3	CRPA_2	Page à
ESSMS ...	CRPA_...	Page à
<u>Synthèse des CRP</u>	Synthèse_CRP	Page à
<u>EPRD synthétique</u>	EPRD-Synthétique	Page
<u>CAF détaillée</u>	CAF_détaillée	Page
<u>Tableau de financement prévisionnel</u>	TFP	Page
<u>Projection des comptes de résultat prévisionnels</u>		
ESSMS 1	CRPP_PGFP	Page à
ESSMS 2	CRPA_1 PGFP	Page à
ESSMS 3	CRPA_2 PGFP	Page à
ESSMS ...	CRPA_... PGFP	Page à
<u>Plan global de financement pluriannuel</u>	PGFP	Page à
<u>Détermination du fonds de roulement au 31 décembre N-1</u>	Bilan financier	Page à
<u>Ratios d'analyse financière</u>	Ratios_financiers	Page
<u>Tableau de répartition des charges communes et opérations faites en commun</u>	Tableau_Rcc	Page
<u>Engagements hors bilan</u>	Tab_Eng. hors bilan	Page

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DELIB258-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026

Raison sociale :	EHPAD Les Fontanettes
FINESSE ET :	730010352

Compte de résultat prévisionnel principal/annexe non soumis à l'obligation d'équilibre

Présentation des charges :

GROUPE I : CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE		Réel 2024	Anticipé ou réel 2025 (1)	Exercice 2026
ACHATS				
601/602/603	Achats stockés et variation des stocks			
606	Achats non stockés de matières et fournitures	45 840,36 €	66 360,55 €	58 800,00 €
607	Achats de marchandises			
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement			
713	Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)			
SERVICES EXTERIEURS				
6111	Sous-traitance: prestations à caractère médical	490,19 €	518,95 €	700,00 €
6112	Sous-traitance: prestations à caractère médico-social	6 390,00 €	6 124,00 €	7 500,00 €
6118	Sous-traitance: autres prestations de service			
AUTRES SERVICES EXTERIEURS				
624	Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel (autres que c/6242)			
6242	Transports d'usagers			
625	Déplacements, missions et réceptions	388,45 €	35,40 €	0,00 €
626	Frais postaux et frais de télécommunications	2 977,31 €	3 053,46 €	2 200,00 €
6281	Prestations de blanchissage à l'extérieur	30 981,24 €	22 433,07 €	32 000,00 €
6282	Prestations d'alimentation à l'extérieur	89 670,53 €	90 634,50 €	98 000,00 €
6283	Prestations de nettoyage à l'extérieur	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €
6284	Prestations d'informatique à l'extérieur	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6287/6288	Divers - Remboursements de frais et autres	64 518,40 €	67 415,18 €	80 200,00 €
TOTAL GROUPE I		241 216,48 €	256 575,11 €	281 400,00 €
GROUPE II : CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL				
621	Personnel extérieur à l'établissement	161 497,57 €	151 469,81 €	110 832,00 €
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	7 771,45 €	14 062,77 €	10 000,00 €
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)			
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	18 946,31 €	20 319,86 €	21 530,00 €
641	Rémunérations du personnel non médical	693 466,97 €	736 389,33 €	838 128,00 €
642	Rémunérations du personnel médical			
643	Rémunération du personnel handicapé			
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	256 094,29 €	289 591,28 €	318 010,00 €
646	Personnes handicapées			
647	Autres charges sociales	12 328,90 €	6 429,76 €	1 100,00 €
648	Autres charges de personnel	10 740,54 €	12 415,42 €	13 150,00 €
TOTAL GROUPE II		1 159 654,03 €	1 230 698,23 €	1 312 790,00 €

(1) : Anticipé pour les EPRD établis avant la clôture de l'exercice N-1.

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DELIB258-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026

GROUPE III : CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE		Réel 2024	Anticipé ou réel 2025	Exercice 2026
612	Redevances de crédit-bail			
613	Locations	86 569,55 €	103 092,29 €	114 500,00 €
614	Charges locatives et de copropriété	1 159,00 €	1 189,00 €	3 000,00 €
615	Entretien et réparations	20 316,43 €	36 271,19 €	36 300,00 €
616	Primes d'assurances	10 081,58 €	10 137,96 €	13 870,00 €
617	Etudes et recherches	0,00 €	647,72 €	9 800,00 €
618	Divers	4 686,00 €	2 014,70 €	10 000,00 €
623	Information, publications, relations publiques	73,20 €	52,20 €	0,00 €
627	Services bancaires et assimilés			
635	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)			
637	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)	0,00 €	787,56 €	400,00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	6 115,64 €	6 444,77 €	9 040,00 €
653	Contribution versée au groupement hospitalier de territoire			
654	Pertes sur créances irrécouvrables			
655	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
657	Subventions			
658	Charges diverses de gestion courante	1,86 €	1,82 €	0,00 €
CHARGES FINANCIERES				
66	Charges financières			
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics)	3 085,55 €	11 605,67 €	5 000,00 €
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			
678	Autres charges exceptionnelles			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS				
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	17 725,79 €	16 915,33 €	27 300,00 €
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir			
6815	Dotations aux provisions des charges d'exploitation			
6816	Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles			
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0,00 €	13 300,00 €	0,00 €
686	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières			
6871	Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations			
68725	Dotations aux amortissements dérogatoires			
68741	Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR			
68742	Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations			
68746	Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)			
68748	Autres dotations aux provisions réglementées			
6876	Dotations aux dépréciations exceptionnelles			
689	Reports en fonds dédiés (sauf c/6892 et c/6895) (ESSMS privés)			
68921	Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)			
68922	Reports en fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)			
6895	Reports en fonds dédiés sur contribution financière d'autres organismes (ESSMS privés)			
TOTAL GROUPE III		149 814,60 €	202 460,21 €	229 210,00 €
TOTAL DES CHARGES		1 550 885,11 €	1 689 733,55 €	1 823 400,00 €
EXCEDENT PREVISIONNEL		0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL/ANNEXE		1 550 885,11 €	1 689 733,55 €	1 823 400,00 €

Ac réception en préfecture
079267363426-20260305-DEL10258-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026

Présentation des produits :



GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

		Réel 2024	Anticipé ou réel 2025	Exercice 2026
731	Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) (autres que c/731224 et c/7312132)			
731224/7312132	Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF			
132	Produits à la charge de l'Etat			
732	Produits à la charge du département (hors EHPAD) (autres que c/733222)			
733	Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF			
733222	Produits à la charge de l'utilisateur (hors EHPAD)			
734	Produits des EHPAD à la charge de l'assurance maladie	484 321,94 €	583 989,75 €	690 310,00 €
7351	Produits des EHPAD à la charge du département	110 365,44 €	57 201,68 €	8 700,00 €
7352	Produits des EHPAD à la charge de l'utilisateur	457 036,23 €	503 946,91 €	588 700,00 €
7353	Produits des EHPAD à la charge d'autres financeurs	10 167,00 €	15 909,00 €	12 000,00 €
7358	Produits à la charge d'autres financeurs			
738				
TOTAL GROUPE I		1 061 890,61 €	1 161 047,34 €	1 299 710,00 €

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

		Réel 2024	Anticipé ou réel 2025	Exercice 2026
70	Produits (autres que forfaits journaliers et participations ci-dessous : c/70821, 70822 et 70823)			
70821	Forfaits journaliers			
70822	Participations des personnes handicapées prévues au 4° alinéa de l'article L. 242-4 du CASF			
70823	Participations aux frais de repas et de transport dans les ESAT			
71	Production stockée			
72	Production immobilisée			
74	Subventions d'exploitation et participations	166 557,00 €	218 063,00 €	233 430,00 €
75	Autres produits de gestion courante	224 611,45 €	200 523,90 €	219 860,00 €
603	Variation des stocks (en recettes)			
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats			
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs			
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs			
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	80 483,97 €	14 304,53 €	13 600,00 €
6429	Remboursements sur rémunérations du personnel médical			
6439	Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées			
6459/ 69/79	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance et sur autres charges sociales			
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité			
6611	Intérêts des emprunts et dettes - en recettes - (hors ESSMS publics)			
TOTAL GROUPE II		471 652,42 €	432 891,43 €	466 890,00 €

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DELIB258-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES		Réel 2024	Anticipé ou réel 2025	Exercice 2026
76	Produits financiers			
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 884,17 €	6 443,00 €	0,00 €
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale (ESSMS publics)	33,10 €	1 810,03 €	0,00 €
775	Produits des cessions d'éléments d'actif			
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	2 967,00 €	4 451,61 €	4 500,00 €
778	Autres produits exceptionnels (autres que c/7781)	49,00 €	2 701,07 €	0,00 €
7781	Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat (ESSMS privés)			
AUTRES PRODUITS				
7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles			
7815	Reprises sur provisions d'exploitation			
7816	Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles			
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants			
786	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)			
78725	Reprises sur amortissements dérogatoires			
78741	Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement			
78742	Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations			
78746	Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)			
78748	Autres reprises sur provisions réglementées			
7876	Reprises sur dépréciations exceptionnelles			
789	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c/78921, 78922, 7895) (ESSMS privés)			
78921	Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS			
78922	Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)			
7895	Utilisation des fonds dédiés sur ressources financières d'autres financeurs (ESSMS privés)			
79	Transferts de charges			
TOTAL GROUPE III		4 933,27 €	15 405,71 €	4 500,00 €
TOTAL DES PRODUITS		1 538 476,30 €	1 609 344,48 €	1 771 100,00 €
DEFICIT PREVISIONNEL		12 408,81 €	80 389,07 €	52 300,00 €
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL/ANNEXE		1 550 885,11 €	1 689 733,55 €	1 823 400,00 €
Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits)				
Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (excédents)				
Ratios		Réel 2024	Anticipé ou réel 2025	Exercice 2026
Marge brute d'exploitation		3 469,26 €	-53 973,78 €	-24 500,00 €
Produits courants d'exploitation (Comptes 70 à 75 - c/709 et 713)		1 453 059,06 €	1 579 634,24 €	1 753 000,00 €
Taux de marge brute		0,24%	-3,42%	-1,40%
Résultat net		-12 408,81 €	-80 389,07 €	-52 300,00 €
Produits comptes classe 7 - c/709 et 713		1 457 992,33 €	1 595 039,95 €	1 757 500,00 €
Taux de résultat		-0,85%	-5,04%	-2,98%

Nota : Les CRPA relevant de l'article R. 314-74 du CASF (dotations non affectées et services industriels et commerciaux des établissements publics sociaux et médico-sociaux) ne peuvent être présentés qu'en équilibre ou en excédent.

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DELIB38-DE
Date de réception en préfecture : 10/03/2026

Synthèse des CRP			
FINESS ET		730010352	
Raison sociale		EHPAD Les Fontanettes	
COMPTÉ DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2026)			
	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	281 400,00 €	1 299 710,00 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	1 312 790,00 €	466 890,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	229 210,00 €	4 500,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	1 823 400,00 €	1 771 100,00 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE	0,00 €	52 300,00 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	1 823 400,00 €	1 823 400,00 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL
FINESS ET			
Raison sociale			
COMPTÉ DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2026)			
	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	0,00 €	0,00 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	0,00 €	0,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	0,00 €	0,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	0,00 €	0,00 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE	0,00 €	0,00 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	0,00 €	0,00 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL
OU			
COMPTÉ DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS SOUMIS A OBLIGATION D'EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2026)			
	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	0,00 €	0,00 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	0,00 €	0,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	0,00 €	0,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	0,00 €	0,00 €	TOTAL DES PRODUITS
Excédent antérieur du CRP reporté (002)	0,00 €	0,00 €	Excédent antérieur du CRP reporté (002)
Amortissements comptables excédentaires différés (005)	0,00 €	0,00 €	Amortissements comptables excédentaires différés (005)
TOTAL GENERAL	0,00 €	0,00 €	TOTAL GENERAL

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DELIB258-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026

Cadre EPRD synthétique

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRPP + CRPA) - EXERCICE 2026

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	281 400,00 €	1 299 710,00 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	1 312 790,00 €	466 890,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	229 210,00 €	4 500,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	1 823 400,00 €	1 771 100,00 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (1)	0,00 €	52 300,00 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE (1)
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	1 823 400,00 €	1 823 400,00 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT PREVISIONNEL A LA CAF PREVISIONNELLE - EXERCICE 2026

RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (EXCEDENT) (1)	0,00 €	52 300,00 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (DEFICIT) (1)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	27 300,00 €	4 500,00 €	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virées au résultat
Reports en fonds dédiés (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions
			Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)
SOUS-TOTAL 1	27 300,00 €	56 800,00 €	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	0,00 €	29 500,00 €	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)
Taux de CAF en pourcentage des produits	0,00%	1,67%	Taux d'IAF en pourcentage des produits

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - EXERCICE 2026

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	29 500,00 €	0,00 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Remboursement des dettes financières	6 600,00 €	6 600,00 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (2)	20 000,00 €	400,00 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106 Réserves) et subventions d'investissement
Autres emplois	0,00 €	0,00 €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	56 100,00 €	7 000,00 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0,00 €	49 100,00 €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	56 100,00 €	56 100,00 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE SUR LES COMPTES DE LIAISON STABLES DE TRESORERIE - EXERCICE 2026 (3)

Compte de liaison stable de trésorerie (en emploi)	0,00 €	0,00 €	Compte de liaison stable de trésorerie (en ressource)
--	--------	--------	---

Cadre EPRD synthétique (suite)

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL PREVISIONNEL (FRNG) - EXERCICE 2026

FRNG estimé au 1er janvier 2026	-137 974,33 €
Variation du fonds de roulement : Apport ou (Prélèvement) calculé à partir du TFP, corrigé, pour les ESSMS privés, des mouvements de l'exercice sur les comptes de liaison stables de trésorerie	-49 100,00 €
FRNG prévisionnel au 31 décembre 2026	-187 074,33 €

BESON EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) PREVISIONNEL - EXERCICE 2026

BFR estimé au 1er janvier 2026	-38 873,79 €
Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période	0,00 €
Diminution du besoin en fonds de roulement de la période	0,00 €
BFR (ou EFE signe "-") prévisionnel au 31 décembre 2026	-38 873,79 €

TRESORERIE PREVISIONNELLE - EXERCICE 2026

Trésorerie au 1er janvier 2026	-99 100,54 €
Variation prévisionnelle de trésorerie de la période	-49 100,00 €
Trésorerie au 31 décembre 2026	-148 200,54 €

Contrôle de la variation de trésorerie entre EPRD synthétique et PGFP

Ok

- (1) Hors report à nouveau (ligne 002) et ligne d'équilibre des amortissements comptables excédentaires différés (ligne 005)
(2) Y compris participations et créances rattachées à des participations
(3) ESSMS privés seulement

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DELIB258-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026

2026_Fonctionnelles_Annexe_L_314_211casl_eprd_compact7 EPRD synthétique

Tableau de détermination et d'affectation de la capacité d'autofinancement (CAF)

RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT ou DEFICIT) (1)		Comptes	Montant année 2026
+ Flux internes (charges)			-52 300,00 €
F R I	+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés	c/675	0,00 €
	+ Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	c/6811	27 300,00 €
	+ Dotations aux provisions pour renouvellement des immobilisations et dotations aux amortissements dérogatoires	c/68742, c/68725	0,00 €
	+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	c/6812, c/6816, c/6871, c/68746, c/68748	0,00 €
	+ Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	c/68921	0,00 €
F R E	+ Dotations aux provisions d'exploitation	c/6815	0,00 €
	+ Dotations aux provisions de couverture du BFR	c/68741	0,00 €
	+ Dotations aux dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	c/6817	0,00 €
	+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	c/686, c/6876	0,00 €
	+ Reports en fonds dédiés (ESSMS privés), sauf c/68921	c/689 (hors c/68921)	0,00 €
- Flux internes (produits)			4 500,00 €
F R I	- Produits des cessions d'éléments d'actif	c/775	0,00 €
	- Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	c/777	4 500,00 €
	- Reprises sur provisions pour renouvellement des immobilisations et reprises sur amortissements dérogatoires	c/78742, c/78725	0,00 €
	- Autres reprises sur amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	c/7811, c/7816, c/78746*, c/78748	0,00 €
	- Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat (ESSMS privés)	c/7781	0,00 €
F R E	- Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	c/78921	0,00 €
	- Reprises sur provisions d'exploitation	c/7815	0,00 €
	- Reprises sur provisions de couverture du BFR	c/78741	0,00 €
	- Reprises sur dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	c/7817	0,00 €
	- Autres reprises sur dépréciations et provisions	c/786, c/7876	0,00 €
- Utilisations de fonds reportés et de fonds dédiés (ESSMS privés), sauf c/78921		c/789 (hors c/78921)	0,00 €
CAPACITE OU INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (CAF ou IAF)			-29 500,00 €
Dont montant affectant le FRI			22 800,00 €
Dont montant affectant le FRE			-52 300,00 €

(1) : Montant précédé du signe "-" pour un déficit

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DELIB258-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026

2026_Fontanettes_Annexe1_314_211cast_eprd_complet / CAF_détaillée

Tableau de financement prévisionnel

Ressources		Réel 2024	Anticipé ou réel 2025 (1)	Exercice 2026
N° de comptes	Libellés			
	Capacité d'autofinancement	2 349,98 €	0,00 €	0,00 €
	<u>Titre 1 : Augmentation des capitaux propres :</u>			
10	Fonds associatifs, Apports, dotations et réserves (ESSMS publics) / Fonds propres et réserves (ESSMS privés) - (sauf compte 106)	1 068,12 €	3 897,59 €	400,00 €
13	Subventions d'investissement (sauf 139)	14 846,09 €	5 729,97 €	0,00 €
	<u>Titre 2 : Augmentation des dettes financières :</u>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165 (2))	8 258,40 €	15 683,10 €	6 600,00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus (2)			
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (ressources) (2)			
	<u>Titre 3 : Autres ressources :</u>			
17	Dettes rattachées à des participations (2)			
27	Autres immobilisations financières (sauf 271, 272, 273 et 2768)			
775	Produits des cessions d'éléments d'actif			0,00 €
070	Annulations de mandats sur exercices clos (3)			
	TOTAL DES RESSOURCES	26 522,59 €	25 310,66 €	7 000,00 €
	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT	0,00 €	93 997,35 €	49 100,00 €
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	26 522,59 €	119 308,01 €	56 100,00 €

Emplois		Réel 2024	Anticipé ou réel 2025 (1)	Exercice 2026
N° de comptes	Libellés			
	Insuffisance d'autofinancement	0,00 €	54 625,35 €	29 500,00 €
10	Fonds propres et réserves - Réduction (sauf 106) (2)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<u>Titre 1 : Remboursement des dettes financières :</u>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165(2))	6 791,70 €	2 198,10 €	6 600,00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus (remboursements aux usagers) (2)			
17	Dettes rattachées à des participations (2)	0,00 €		
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (emplois) (2)			
	<u>Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé :</u>			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles	2 197,13 €	62 484,56 €	20 000,00 €
	- dont terrains			
	- dont agencements de terrains			
	- dont constructions			
	- dont installations techniques, matériel et outillage			
	- dont autres immobilisations corporelles	2 197,13 €	62 484,56 €	20 000,00 €
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières (sauf 2768)			
	<u>Titres 3 : Autres emplois :</u>			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)			
071	Annulation de titres sur exercices clos (3)			
	TOTAL DES EMPLOIS	8 988,83 €	119 308,01 €	56 100,00 €
	APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	17 533,76 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	26 522,59 €	119 308,01 €	56 100,00 €

(1): Anticipé pour les EPRD établis au 31 octobre N-1

(2) : ESSMS privés seulement

(3) : ESSMS publics seulement

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DELIB258-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026

Modèle de compte de résultat prévisionnel du plan global de financement pluriannuel (1 CRP par ESSMS)

FINESS ET	730010352
Raison sociale	EHPAD Les Fontanettes

	Postes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
	GROUPE I Charges afférentes à l'exploitation courante	256 575,11 €	281 400,00 €	284 210,00 €	287 950,00 €	289 920,00 €	292 820,00 €	295 750,00 €	298 710,00 €
	Variations annuelles des charges du groupe 1 (plusieurs lignes si nécessaire)			2 810,00 €	2 840,00 €	2 870,00 €	2 900,00 €	2 930,00 €	2 960,00 €
				2 810,00 €	2 840,00 €	2 870,00 €	2 900,00 €	2 930,00 €	2 960,00 €
	GROUPE II Charges afférentes au personnel	1 230 698,23 €	1 312 730,00 €	1 335 110,00 €	1 357 810,00 €	1 380 890,00 €	1 404 370,00 €	1 428 240,00 €	1 452 520,00 €
	Variations annuelles des charges du groupe 2 (comptes 621 et 622)								
	Recrutements et autres variations de charges de personnel (plusieurs lignes si nécessaire)			22 320,00 €	22 700,00 €	23 080,00 €	23 460,00 €	23 870,00 €	24 280,00 €
				22 320,00 €	22 700,00 €	23 080,00 €	23 460,00 €	23 870,00 €	24 280,00 €
	GROUPE III Charges afférentes à la structure	202 460,21 €	229 210,00 €	228 200,00 €	230 820,00 €	226 850,00 €	228 480,00 €	234 040,00 €	238 620,00 €
	Charges du groupe 3 - c/81 et c/82 (1) (hors c/815 ci-après)	117 133,87 €	151 170,00 €	152 680,00 €	154 210,00 €	155 750,00 €	157 310,00 €	158 880,00 €	160 470,00 €
	Charges du groupe 3 - c/83 (1)	787,56 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €
	Charges du groupe 3 - c/85 (1)	6 446,59 €	9 040,00 €	9 130,00 €	9 220,00 €	9 310,00 €	9 400,00 €	9 490,00 €	9 580,00 €
	Charges d'entretien réparation (1)	36 271,19 €	36 300,00 €	36 660,00 €	37 030,00 €	37 400,00 €	37 770,00 €	38 150,00 €	38 530,00 €
	Charges exceptionnelles décaissables	11 605,67 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
FRI	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI	Dotations aux amortissements des immobilisations acquises avant le 1/1/N	16 915,33 €	27 300,00 €	21 430,00 €	19 260,00 €	10 390,00 €	8 900,00 €	8 820,00 €	8 340,00 €
FRI	Dotations aux amortissements des immobilisations sur acquisitions nouvelles			2 900,00 €	5 700,00 €	8 900,00 €	10 700,00 €	13 300,00 €	16 300,00 €
FRI	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI	Dotations aux amortissements dérogatoires, amortissements exceptionnels et dépréciations des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI	Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI	Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI	Dotations aux autres provisions réglementées / Autres (c/68746)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI	Report en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (c/68921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE	Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE	Dotations aux provisions des charges d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE	Dotations aux autres amortissements, provisions et dépréciations	13 300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE	Report en fonds dédiés (sauf c/68921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Frais financiers des emprunts antérieurs à l'année N	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Frais financiers des emprunts nouveaux			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	A- Total des charges de l'exercice	1 689 733,55 €	1 823 400,00 €	1 847 520,00 €	1 875 680,00 €	1 897 660,00 €	1 926 670,00 €	1 958 030,00 €	1 989 850,00 €
	RESULTAT PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (B - A)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Reprise de déficits antérieurs et reports au titre des amortissements comptables excédentaires différés	0,00 €	0,00 €						
	TOTAL EQUILIBRE GENERAL	1 689 733,55 €	1 823 400,00 €	1 847 520,00 €	1 875 680,00 €	1 897 660,00 €	1 926 670,00 €	1 958 030,00 €	1 989 850,00 €

(1): A retenir pour le calcul de la marge brute

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DEL1B258-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026
2026_Fontanettes_Annexe1_314_211cas_eprd_compt17CRP_PGFP_730010352

	Postes	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
	GROUPE I Produits de la tarification	1 161 047,54 €	1 299 710,00 €	1 321 130,00 €	1 340 180,00 €	1 358 590,00 €	1 377 350,00 €	1 396 450,00 €	1 415 940,00 €
	Produits à la charge de l'Etat	0,00 €	0,00 €						
	Produits à la charge de l'assurance maladie	583 989,75 €	690 310,00 €	702 360,00 €	714 690,00 €	727 310,00 €	740 220,00 €	753 430,00 €	766 950,00 €
	Produits à la charge du département	57 201,68 €	8 700,00 €	8 790,00 €	8 870,00 €	8 960,00 €	9 050,00 €	9 140,00 €	9 240,00 €
	Produits à la charge de l'usager	503 946,91 €	588 700,00 €	597 860,00 €	604 380,00 €	609 960,00 €	615 590,00 €	621 270,00 €	627 010,00 €
	Produits à la charge d'autres financeurs	15 909,00 €	12 000,00 €	12 120,00 €	12 240,00 €	12 360,00 €	12 490,00 €	12 610,00 €	12 740,00 €
	<i>Doit aides ponctuelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeur) : ARS</i>								
	<i>Doit aides ponctuelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeur) : Préfets</i>								
	<i>Doit aides ponctuelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeur) : Conseils départementaux</i>								
	GROUPE II Autres produits relatifs à l'exploitation	432 891,43 €	468 890,00 €	440 390,00 €	450 290,00 €	453 490,00 €	464 090,00 €	470 090,00 €	482 090,00 €
	Variations annuelles des produits du groupe 2 (plusieurs lignes si nécessaire)			-26 500,00 €	9 900,00 €	3 200,00 €	10 600,00 €	6 000,00 €	12 000,00 €
	variations annuelles des produits du groupe 2 (hors subvention d'équilibre)			11 100,00 €	11 300,00 €	11 500,00 €	11 700,00 €	11 800,00 €	12 100,00 €
	variations subvention d'équilibre			-37 600,00 €	-1 400,00 €	-8 300,00 €	-1 100,00 €	-5 800,00 €	-100,00 €
	GROUPE III Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	15 405,71 €	4 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €	3 900,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
	Produits du groupe 3 autres que ceux-listés ci-dessous	10 954,10 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FR	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FR	Quote-part de subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	4 451,61 €	4 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €	3 900,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
FR	Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FR	Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FR	Reprises sur amortissements dérogatoires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FR	Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FR	Reprises sur autres amortissements, autres provisions et dépréciations impactant le FR	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FR	Reprises sur autres provisions réglementées / Autres (c/78748)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FR	Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (c/78921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE	Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE	Reprises sur provisions d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE	Reprises sur autres provisions et dépréciations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés ((sauf c/78921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE	Transfert de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	B- Total des produits de l'exercice	1 609 344,48 €	1 771 100,00 €	1 766 020,00 €	1 794 970,00 €	1 815 980,00 €	1 842 940,00 €	1 868 040,00 €	1 899 530,00 €
	RESULTAT PREVISIONNEL DEFICITAIRE (A - B)	80 389,07 €	52 300,00 €	81 500,00 €	80 710,00 €	81 680,00 €	83 730,00 €	89 990,00 €	90 320,00 €
	Reprise d'excédents antérieurs et amortissements excédentaires différés	0,00 €	0,00 €						
	Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement								
	TOTAL EQUILIBRE GENERAL	1 689 733,55 €	1 823 400,00 €	1 847 520,00 €	1 875 680,00 €	1 897 660,00 €	1 926 670,00 €	1 958 030,00 €	1 989 850,00 €

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DELIB258-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026

2026_Fonlanelles_Annexe1_c314_211casd_oprd_compilot / CRP_PGFP_730010352

Plan global de financement pluriannuel (PGFP)

	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Produits								
Groupe I : Produits de la tarification	1 181 047,34 €	1 299 710,00 €	1 321 130,00 €	1 340 180,00 €	1 358 580,00 €	1 377 350,00 €	1 395 450,00 €	1 415 940,00 €
Dont aides ponctuelles par dotations non reconductibles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Groupe II : Autres produits d'exploitation	432 891,43 €	488 890,00 €	440 390,00 €	450 290,00 €	453 490,00 €	494 090,00 €	470 090,00 €	482 090,00 €
(*) Dont produits du compte 70	0,00 €							
Groupe III : Produits financiers, exceptionnels et non encaissables	16 405,71 €	4 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €	3 900,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
Total des produits (1)	1 609 344,48 €	1 771 100,00 €	1 766 020,00 €	1 794 970,00 €	1 815 980,00 €	1 842 940,00 €	1 868 040,00 €	1 899 530,00 €
Dont produits (hors c/775, 777, 7781 et 78)	1 604 892,87 €	1 766 600,00 €	1 761 520,00 €	1 790 470,00 €	1 812 080,00 €	1 841 440,00 €	1 866 540,00 €	1 898 030,00 €
Charges								
Groupe I : Charges affectées à l'exploitation courante	298 575,11 €	281 400,00 €	284 210,00 €	287 050,00 €	289 920,00 €	292 820,00 €	295 750,00 €	298 710,00 €
(*) Dont achats stockés et variation des stocks	0,00 €							
Groupe II : Charges affectées au personnel	1 230 898,23 €	1 312 790,00 €	1 335 110,00 €	1 357 810,00 €	1 380 480,00 €	1 404 370,00 €	1 428 240,00 €	1 452 520,00 €
Groupe III : Charges affectées à la structure	202 460,21 €	229 210,00 €	226 200,00 €	226 820,00 €	226 850,00 €	229 480,00 €	234 040,00 €	238 620,00 €
(*) Dont charges non décaissables	30 215,33 €	27 300,00 €	24 330,00 €	24 960,00 €	18 960,00 €	19 600,00 €	22 120,00 €	24 640,00 €
Dont charges des comptes 61 et 62 du groupe 3	153 403,08 €	167 470,00 €	169 340,00 €	191 240,00 €	193 150,00 €	195 090,00 €	197 030,00 €	199 000,00 €
Dont charges des comptes 63 à 65 du Groupe 3 des dépenses	7 234,15 €	9 440,00 €	9 530,00 €	9 630,00 €	9 710,00 €	9 800,00 €	9 890,00 €	9 980,00 €
Total des charges (2)	1 689 733,55 €	1 823 400,00 €	1 847 520,00 €	1 875 680,00 €	1 897 680,00 €	1 928 670,00 €	1 958 030,00 €	1 989 850,00 €
(*) Dont charges des comptes 60 à 62	575 532,75 €	589 702,00 €	594 382,00 €	599 122,00 €	603 902,00 €	608 732,00 €	613 612,00 €	618 542,00 €
(*) Dont charges des comptes 63 et 64 à 647	317 128,48 €	341 040,00 €						
Résultat prévisionnel (1)-(2)	-80 389,07 €	-52 300,00 €	-81 500,00 €	-80 710,00 €	-81 680,00 €	-83 730,00 €	-89 990,00 €	-90 320,00 €
(PRE) Résultat prévisionnel	-80 389,07 €	-52 300,00 €	-81 500,00 €	-80 710,00 €	-81 680,00 €	-83 730,00 €	-89 990,00 €	-90 320,00 €
Flux internes (charges) (+)	30 215,33 €	27 300,00 €	24 330,00 €	24 960,00 €	18 960,00 €	19 600,00 €	22 120,00 €	24 640,00 €
(FR) Valeur comptable des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	18 915,33 €	27 300,00 €	24 330,00 €	24 960,00 €	18 960,00 €	19 600,00 €	22 120,00 €	24 640,00 €
(FR) Dotations aux provisions réglementées impactant le FR	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Autres dotations aux amortissements, provisions et dépréciations impactant le FR (dont c/78748)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (c/78921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Autres dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	13 300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Reports en fonds dédiés (sauf c/78921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Flux internes (produits) (-)	4 451,61 €	4 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €	3 900,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
(FR) Reprises sur provisions réglementées impactant le FR	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Reprises sur amortissements, autres provisions et dépréciations impactant le FR (dont c/78748)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Quote-part des subventions d'investissement versée au résultat de l'exercice	4 451,61 €	4 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €	3 900,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
(FR) Quote-part d'éléments du fonds associatif versée au compte de résultat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (c/78921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Reprises sur autres provisions et dépréciations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(FR) Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c/78921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Capacité (+) / Insuffisance (-) d'autofinancement prévisionnelle	-54 625,35 €	-29 500,00 €	-61 670,00 €	-60 250,00 €	-66 580,00 €	-65 630,00 €	-69 370,00 €	-67 180,00 €
Dont part affectant le fonds de roulement d'investissement FRI = (3)	12 463,72 €	22 800,00 €	19 830,00 €	20 460,00 €	15 090,00 €	18 100,00 €	20 820,00 €	23 140,00 €
Dont part affectant le fonds de roulement d'exploitation FRE = (4)	-67 089,07 €	-52 300,00 €	-81 500,00 €	-80 710,00 €	-81 680,00 €	-83 730,00 €	-89 990,00 €	-90 320,00 €

(*) : Les lignes précédées d'un astérisque, qui servent à collecter des données intermédiaires nécessaires au calcul d'indicateurs pour l'année N-1 uniquement, peuvent être masquées.

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DEL1B258-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026

	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Augmentation des financements stables d'investissement de la période = (5)	37 774,38 €	29 820,00 €	36 720,00 €	30 520,00 €	25 100,00 €	28 280,00 €	30 070,00 €	33 180,00 €
CAF ou IAF (signe-) prévisionnelle affectée au FR = (3)	12 493,72 €	22 800,00 €	19 830,00 €	20 490,00 €	15 060,00 €	18 100,00 €	20 620,00 €	23 140,00 €
Reserves et excédents affectés à l'investissement (ESSMS pub. 10062 / ESSMS priv. 10062)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Affectation des résultats à la réserve de compensation des charges d'amortissement (ESSMS pub. 10067 / ESSMS priv. 10067)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106 Réserves)	3 887,59 €	400,00 €	10 200,00 €	3 300,00 €	3 200,00 €	3 300,00 €	2 500,00 €	3 000,00 €
Subventions d'investissement (comptes 13)	5 729,97 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Emprunts et dettes assimilées (comptes 16) à plus d'un an	15 683,10 €	6 600,00 €	6 670,00 €	6 740,00 €	6 810,00 €	6 880,00 €	6 950,00 €	7 020,00 €
Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Comptes de liaison investissement (établissements privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Diminution des financements stables d'investissement de la période = (6)	64 682,96 €	26 600,00 €	26 470,00 €	27 140,00 €	21 810,00 €	24 980,00 €	27 550,00 €	30 120,00 €
Fonds propres et réserves (ESSMS privés) - Réduction - (sauf compte 106)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Remboursements des emprunts antérieurs à plus d'un an (part capital)	2 198,10 €	6 600,00 €	6 670,00 €	6 740,00 €	6 810,00 €	6 880,00 €	6 950,00 €	7 020,00 €
Remboursements des emprunts prévus au plan à plus d'un an (part capital)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Acquisition d'immobilisations :	62 484,56 €	20 000,00 €	19 800,00 €	20 400,00 €	15 000,00 €	18 100,00 €	20 600,00 €	23 100,00 €
Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Terreins	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Agencements de terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Constructions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Installations techniques matériel et outillage	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres immobilisations corporelles	62 484,56 €	20 000,00 €	19 800,00 €	20 400,00 €	15 000,00 €	18 100,00 €	20 600,00 €	23 100,00 €
Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Comptes de liaison investissement (établissements privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Variations du FR (5) - (6) = (7)	-26 908,58 €	3 200,00 €	10 230,00 €	3 350,00 €	3 290,00 €	3 300,00 €	2 520,00 €	3 040,00 €
FR initial (8)	219 606,44 €	192 698,16 €	195 698,16 €	206 128,16 €	209 488,16 €	212 778,16 €	216 078,16 €	218 598,16 €
FR cumulé de fin de période = (7) + (8) = (9)	192 698,16 €	195 898,16 €	206 128,16 €	209 488,16 €	212 778,16 €	216 078,16 €	218 598,16 €	221 638,16 €
Augmentation des financements stables d'exploitation de la période = (10)	-67 089,07 €	-52 300,00 €	-81 500,00 €	-80 710,00 €	-81 680,00 €	-83 730,00 €	-89 990,00 €	-90 320,00 €
CAF ou IAF (signe-) prévisionnelle affectée au FRE = (4)	-67 089,07 €	-52 300,00 €	-81 500,00 €	-80 710,00 €	-81 680,00 €	-83 730,00 €	-89 990,00 €	-90 320,00 €
Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Comptes de liaison trésorerie (stable) (établissements privés)	0,00 €							
Autres								
Diminution des financements stables d'exploitation de la période = (11)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reprise à l'investissement des réserves de couverture du BFR								
Affectation des résultats à l'investissement								
Affectation des résultats à la réserve de compensation des charges d'amortissement (ESSMS pub. 10067 / ESSMS priv. 10067)								
Comptes de liaison trésorerie (stable) (établissements privés)	0,00 €							
Autres								
Variations du FRE (10) - (11) = (12)	-67 089,07 €	-52 300,00 €	-81 500,00 €	-80 710,00 €	-81 680,00 €	-83 730,00 €	-89 990,00 €	-90 320,00 €
FRE initial (13)	-263 583,42 €	-330 672,49 €	-382 672,49 €	-464 472,49 €	-545 182,49 €	-626 862,49 €	-710 592,49 €	-800 582,49 €
FRE cumulé de fin de période = (12) + (13) = (14)	-330 672,49 €	-382 672,49 €	-464 472,49 €	-545 182,49 €	-626 862,49 €	-710 592,49 €	-800 582,49 €	-890 902,49 €
Apport ou prélèvement sur le fonds de roulement net global = (7) + (12) = (15)	-43 987,35 €	-49 100,00 €	-71 270,00 €	-77 350,00 €	-78 390,00 €	-80 430,00 €	-87 470,00 €	-87 280,00 €
FRNG initial = (16)	-43 976,98 €	-137 674,33 €	-137 074,33 €	-358 344,33 €	-335 694,33 €	-414 084,33 €	-464 514,33 €	-581 984,33 €
Fonds de Roulement Net Global (FRNG) de fin de période = (15) + (16) = (17)	-137 974,33 €	-187 074,33 €	-208 344,33 €	-335 694,33 €	-414 084,33 €	-494 514,33 €	-581 984,33 €	-669 264,33 €

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DELIB258-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026

		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
B F R	Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période = (18)	12 430,95 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Augmentation des stocks	0,00 €							
	Augmentation des créances (effet volume ou prix)	0,00 €							
	Diminution des dettes fournisseurs (effet volume ou prix)	0,00 €							
	Autres augmentations du BFR	12 430,95 €							
	Diminution du besoin en fonds de roulement de la période = (19)	52 380,30 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Diminution des stocks	0,00 €							
	Diminution des créances (effet volume ou prix)	14 244,97 €							
	Augmentation des dettes fournisseurs	38 135,33 €							
	Autres diminutions du BFR	0,00 €							
T	Variations du BFR = (18) - (19) = (20)	-39 949,35 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	BFR initial (21)	1 075,56 €	-38 873,79 €	-38 873,79 €	-38 873,79 €	-38 873,79 €	-38 873,79 €	-38 873,79 €	-38 873,79 €
	BFR cumulé fin de période = (20) + (21) = (22)	-38 873,79 €	-38 873,79 €	-38 873,79 €	-38 873,79 €	-38 873,79 €	-38 873,79 €	-38 873,79 €	-38 873,79 €
	Variations de la trésorerie sur la période = (7) + (12) - (20) = (23)	-54 046,00 €	-49 100,00 €	-71 270,00 €	-77 350,00 €	-79 360,00 €	-80 430,00 €	-87 470,00 €	-87 280,00 €
	Trésorerie initiale = (24)	-46 052,54 €	-99 100,54 €	-149 300,54 €	-219 470,54 €	-296 830,54 €	-375 210,54 €	-455 640,54 €	-543 110,54 €
	Trésorerie de fin de période = (23) + (24) = (25)	-99 100,54 €	-148 200,54 €	-219 470,54 €	-296 830,54 €	-375 210,54 €	-455 640,54 €	-543 110,54 €	-630 390,54 €
	Variations des financements à court terme = (25)	54 046,00 €							
	Liquidités de fin de période = Liquidités de début de période + (23) + (26)	0,00 €	-49 100,00 €	-120 370,00 €	-197 720,00 €	-276 110,00 €	-356 540,00 €	-444 010,00 €	-531 290,00 €

Contrôle cohérence
avec l'onglet "Bilan Financier" :

FRNG (montant inscrit en D96 du PGFP) :

Trésorerie (montant inscrit en cellule D114 du PGFP) :

Données complémentaires nécessaires au calcul des ratios

Montant cumulé des emprunts en fin d'année (compte 16 hors compte 1688) à plus d'un an		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Montant des comptes 165 (ESSMS publics) et 169									
Montant des remboursements de cautions sur l'année (compte 165) (ESSMS publics)									
Montant cumulé des financements stables du FN en fin d'année (hors amortissements)	484 122,03 €	480 022,03 €	485 722,03 €	484 522,03 €	483 822,03 €	485 622,03 €	486 622,03 €	488 122,03 €	488 122,03 €
Montant cumulé de facilité immobilière brut en fin d'année (1)	398 340,91 €	378 340,91 €	398 140,91 €	418 540,91 €	433 540,91 €	451 640,91 €	472 240,91 €	495 340,91 €	495 340,91 €
Mesures correctives le cas échéant (pertes d'immobilisations, etc.)									
Montant cumulé de facilité immobilière brut en fin d'année pris en compte pour le calcul du taux de vétusté	398 340,91 €	378 340,91 €	398 140,91 €	418 540,91 €	433 540,91 €	451 640,91 €	472 240,91 €	495 340,91 €	495 340,91 €
Montant cumulé des amortissements en fin d'année (1)	233 957,38 €	261 257,38 €	285 587,38 €	310 547,38 €	329 537,38 €	349 137,38 €	371 257,38 €	395 897,38 €	395 897,38 €
Mesures correctives le cas échéant									
Montant cumulé des amortissements en fin d'année pris en compte pour le calcul du taux de vétusté	233 957,38 €	261 257,38 €	285 587,38 €	310 547,38 €	329 537,38 €	349 137,38 €	371 257,38 €	395 897,38 €	395 897,38 €

RATIOS	Taux d'endettement (< 50%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
	Durée apparente de la dette (< 10 ans)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	CAF / Remboursement annuel du capital des emprunts (>1)	-24,85	-4,47	-9,25	-8,94	-9,78	-9,54	-9,98	-9,57
	Trésorerie en jours	-21,80	-30,12	-43,94	-58,54	-72,90	-87,21	-102,40	-117,08
	Taux de CAF en % des produits (hors c/775, 777, 7781 et 78)	-3,40%	-1,67%	-3,50%	-3,57%	-3,67%	-3,56%	-3,72%	-3,54%
	Taux de vétusté global des immobilisations (1)	65,29%	69,05%	71,73%	74,20%	76,01%	77,30%	78,62%	78,62%
	Marge brute d'exploitation	-53 973,78 €	-24 500,00 €	-56 670,00 €	-55 250,00 €	-91 580,00 €	-60 630,00 €	-64 370,00 €	-62 180,00 €
	Taux de marge brute d'exploitation en % des produits courants	-3,42%	-1,40%	-3,22%	-3,09%	-3,40%	-3,29%	-3,45%	-3,28%

(1) Le taux de vétusté pour l'année N-1 est calculé à partir des données du tableau "FDR". Pour les années qui suivent, les acquisitions nouvelles et les dotations aux amortissements sont intégrées automatiquement à partir des données "CAF" et "FRI" ci-dessus. Si nécessaire, ces données doivent être corrigées (notamment en cas de sorties d'immobilisations).

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DELIB258-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026

Bilan financier - Détermination du fonds de roulement au 31 décembre N-1
(document à n'établir qu'après la clôture de l'exercice N-1)

BIENS	2024	Réel 2025 (1)	FINANCEMENTS	2024	Réel 2025 (1)
Biens stables			Financements stables		
Immobilisations incorporelles brutes	20 240,19 €	20 240,19 €	Apports, dotations, réserves et fonds propres	138 314,49 €	142 212,08 €
Immobilisations corporelles brutes	275 616,16 €	336 100,72 €	Excédents affectés à l'investissement	49 591,75 €	49 591,75 €
- Terrains			Subventions d'investissement	26 714,09 €	27 992,45 €
- Agencements de terrain	4 380,32 €	4 380,32 €	Réserve de compensation des charges d'amortissement		
- Constructions			Provisions pour renouvellement des immobilisations		
- Installations techniques, matériel et outillage	825,91 €	825,91 €	Fonds dédiés à l'investissement (3)		
- Autres immobilisations corporelles	270 409,93 €	332 894,49 €	Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif		
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours			Emprunts et dettes assimilées (à plus d'un an à l'origine)	24 528,60 €	38 013,60 €
Immobilisations en cours - Part investissement PPP (2)			Dépôts et cautionnements reçus		
			Amortissements des immobilisations corporelles	196 801,86 €	213 717,19 €
			- Agencements de terrain	4 380,32 €	4 380,32 €
			- Constructions		
			- Installations techniques, matériel et outillage	825,91 €	825,91 €
Immobilisations financières			- Autres immobilisations corporelles	191 595,63 €	208 510,96 €
Amortissements comptables excédentaires différés (3)			Amortissement des immobilisations incorporelles	20 240,19 €	20 240,19 €
			Dépenses refusées par l'autorité de tarification (3) (6)		
Charges à répartir sur plusieurs exercices			Dépréciation des immobilisations		
Autres	147 040,34 €	147 040,34 €	Autres (7)	206 312,15 €	206 312,15 €
Comptes de liaison investissement (3)			Compte de liaison investissement (3) (8)		
Total II	442 866,69 €	505 381,25 €	Total I	662 503,13 €	698 079,41 €
Fonds de roulement d'investissement négatif (I-II)	0,00 €	0,00 €	Fonds de roulement d'investissement positif (I-II)	219 606,44 €	192 698,16 €
Actifs stables d'exploitation			Financements stables d'exploitation		
Report à nouveau déficitaire (4)	251 174,61 €	263 583,42 €	Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR		
Résultat déficitaire (4)	12 408,81 €	80 389,07 €	Réserves de compensation des déficits		
Créances glissantes			Résultat excédentaire (4)		
Droits acquis par les salariés, non provisionnés (3)			Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation (4)		
			Provisions pour risques et charges		
			Fonds dédiés à l'exploitation (3)		
			Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers		13 300,00 €
			Autres		
Compte de liaison trésorerie (stable)			Compte de liaison trésorerie (stable)		
Total IV	263 583,42 €	343 972,49 €	Total III	0,00 €	13 300,00 €
Fonds de roulement d'exploitation négatif (III-IV)	263 583,42 €	330 672,49 €	Fonds de roulement d'exploitation positif (III-IV)	0,00 €	0,00 €
Fonds de roulement net global négatif	43 976,98 €	137 974,33 €	Fonds de roulement net global positif	0,00 €	0,00 €
Valeurs d'exploitation			Dettes d'exploitation		
Stocks et en-cours			Avances reçues		
Avances et acomptes versés			Fournisseurs	31 102,65 €	69 237,98 €
Créances sur organismes payeurs, usagers et clients	44 616,39 €	30 371,42 €	Dettes sociales et fiscales		
Créances diverses d'exploitation			Dettes diverses d'exploitation	12 487,72 €	
Créances irrécouvrables admises en non valeur (5)			Produits constatés d'avance		
Charges constatées d'avance			Ressources à reverser à l'aide sociale		
Dépenses pour congés payés			Fonds déposés par les résidents		
Autres	49,54 €	260,45 €	Autres		267,68 €
Compte de liaison d'exploitation			Compte de liaison d'exploitation		
Total VI	44 665,93 €	30 631,87 €	Total V	43 590,37 €	69 505,66 €
Besoin en fonds de roulement (VI-V)	1 075,56 €	0,00 €	Excédent de financement d'exploitation (VI-V)	0,00 €	38 873,79 €
Liquidités			Financements à court terme		
Valeurs mobilières de placement			Fournisseurs d'immobilisations		
Disponibilités			Fonds des majeurs protégés		
Autres			Concours bancaires courants		
			Ligne de trésorerie		
			Intérêts courus non échus		
Compte de liaison trésorerie			Autres (dont emprunts à un an au plus)		
Total VIII	0,00 €	0,00 €	Compte de liaison trésorerie	45 052,54 €	99 100,54 €
Trésorerie positive (VIII-VII)	0,00 €	0,00 €	Total VII	45 052,54 €	99 100,54 €
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	751 146,04 €	879 985,61 €	Trésorerie négative (VIII-VII)	45 052,54 €	99 100,54 €
			TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	751 146,04 €	879 985,61 €

(1) : Pour les EPRD établis au 31 octobre N-1, cette colonne est à compléter après la clôture de l'exercice N-1
(2) : PPP = partenariat public privé
(3) : ESSMS privés seulement
(4) : Sous contrôle de tiers financeurs

(5) : ESSMS publics seulement
(6) : Montant précédé du signe "-"
(7) : Dont résultats non contrôlés par des tiers financeurs
(8) Pour les ESSMS publics, ESSMS rattachés à une collectivité territoriale, un CCAS ou un CIAS seulement

Contrôle entre BIENS et FINANCEMENTS :

2024	Réel 2025 (1)
OK	OK

Contrôle du résultat net N-1 entre PGFP et FDR :

OK

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DELIB258-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026

Ratios d'analyse financière			
Thèmes & intitulés (valeurs indicatives)	Mode de calcul	Valeur de l'indicateur pour 2024	Valeur de l'indicateur pour 2025
1. Endettement à moyen et long terme			
1.1. Indépendance financière (<50%)	Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169) x 100 Financements stables du FRI (hors amortissements cumulés)	0,00%	0,00%
1.2. Apurement de la dette (>2)	Immobilisations nettes amortissables Dettes financières à moyen et long terme	0,00	0,00
1.3. Durée apparente de la dette	Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169) CAF	0,00	0,00
2. Patrimoine immobilier			
2.1. Vétusté des immobilisations (1)			
Construction	Solde créditeur des comptes 28	0,00%	0,00%
Installations techniques, matériel et outillage	Solde débiteur des comptes 21 correspondants	100,00%	100,00%
Autres immobilisations corporelles		70,85%	62,64%
3. Equilibres du bilan			
3.1.a. Fonds de roulement en jours d'exploitation			
Fonds de roulement d'investissement (FRI)		55,30	43,05
Fonds de roulement d'exploitation (FRE)	FRI ou FRE ou FRVG x 365 j Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	-66,37	-73,88
Fonds de roulement net global (FRVG)		-11,07	-30,83
3.1.b. Besoin en fonds de roulement en jours d'exploitation	BFR x 365 j Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	0,27	-8,69
3.1.c. Trésorerie en jours d'exploitation	Trésorerie x 365 j Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	-11,34	-22,14
3.2. Réserve de couverture du BFR en jours d'exploitation	Solde des comptes 141 et 10685 x 365 j Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	0,00	0,00
4. Rotation des postes d'exploitation en jours			
4.1. Stocks (10-20 j.)	(Stocks (solde débiteur classe 31) x 365 j) Total des consommations (comptes 601 à 603)	0,00	0,00
4.2. Créances (< 30 j.)	(Solde débiteur comptes 411 x 365 j) Total des produits (comptes 70 et 73) (Solde créditeur comptes 401) x 365 j.	15,34	9,55
4.3. Dettes fournisseurs (< 45 j.)	Total des charges (comptes 60 à 62) ⁽¹⁾ (Solde créditeur comptes 43 et 44) x 365 j.	21,28	43,91
4.4. Dettes sociales et dettes fiscales	Total des charges (comptes 63 et 645 à 647) CAF x100	0,00	0,00
5. Autres			
5.1. Taux de CAF (5 à 10%)	Total classe 7 (sauf c/775, 777, 7781 et 78) - c/709 et 713	0,16%	-3,43%
5.2. Taux de réserve de compensation des déficits	Réserve de compensation des déficits (c/ 10686 ou c/ 106866) x 100 Total classe 7 (sauf c/75, c/77, c/785 et c/ 787) - c/ 709 et 713	0,00%	0,00%
5.3. Taux de marge brute d'exploitation	(Comptes 70 à 75 - Charges c/60 à 65) x100 Comptes 70 à 75 - c/709 et c/713	0,24%	-3,42%

(1) : Dénominateurs à corriger des soldes débiteurs des comptes 23 correspondants le cas échéant
(2) : Hors comptes 709 et 713 inscrits dans les charges du groupe I

Informations complémentaires pour le calcul des ratios		
	2024	2025
Montant du compte 169 au 31/12 - Solde débiteur (précédé du signe "-")	0,00 €	
Solde du compte 41 au 31/12	44 616,39 €	30 371,420 €
CAF/IAF	2 349,98 €	
Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	1 449 589,80 €	
Total des consommations (comptes 601 à 603)	0,00 €	
Total comptes 60 à 62	533 371,26 €	
Total comptes 63 et 645 à 647	286 369,50 €	
Total compte 6611 (inscrits en produits)	0,00 €	0,00 €
Total comptes 60 à 65	1 530 073,77 €	
Total comptes 70 et 73	1 061 890,61 €	
Total des produits (hors c/775, 777, 7781 et 78)	1 455 025,33 €	1 590 588,34 €
Total comptes 709 et 713	0,00 €	0,00 €
Total classe 7 (sauf c/76, c/77, c/786 et c/ 787)	1 453 059,06 €	1 579 634,24 €
Marge brute d'exploitation	3 469,26 €	
Produits courants d'exploitation (Comptes 70 à 75 - c/ 709 et 713)	1 453 059,06 €	1 579 634,24 €

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DELIB258-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026

Préconisation de remplissage : la somme des budgets (2) + (3) devrait être égale à (1)

[illegible]

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Précisions et consignes de remplissage :

Cet onglet fournit des informations complémentaires au bilan financier sur les opérations relatives à des contrats de crédit-bail et/ou des locations mobilières ou immobilières de longue durée. Au besoin, ces informations pourront être utiles pour effectuer un retraitement sur les différentes composantes de la CAF, afin que cette dernière ne soit pas biaisée par une situation immobilière différente. Les autres engagements reçus et donnés peuvent être utilement mentionnés dans le rapport budgétaire et financier (engagements de retraite, litiges non provisionnés, garanties bancaires, etc.).

L'information est à présenter opération par opération. Pour ajouter une nouvelle ligne de saisie, cliquer sur le bouton à gauche du tableau 

Il convient de saisir dans le tableau l'information la plus détaillée possible permettant :

- d'avoir une bonne compréhension du contrat (identité du cocontractant, nature, date et durée du contrat), en explicitant le cas échéant les clauses particulières dans le rapport budgétaire et financier ;
- d'apprécier les engagements du gestionnaire non traduits dans le bilan financier, en termes de sorties de trésorerie futures (redevances restant à payer) ;
- de reconstituer la valeur nette de l'actif correspondant à l'investissement (prix d'achat résiduel) et de mesurer l'impact total de cet investissement sur la trésorerie des ESSMS du périmètre (montant cumulé des redevances payées et restant à payer).

	Raison sociale du cocontractant	Nature du contrat	Date du contrat	Durée du contrat	Redevances payées		Redevances restant à payer selon échéances				
					de l'exercice	cumulées	Moins de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total restant	Prix d'achat résiduel
					0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total										

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DELIB258-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026

Annexe 4 : Cadre normalisé de présentation de l'annexe "Activité" prévu à l'article R. 314-219 du code de l'action sociale et des familles

Exercice : 2026

N° FINESS (entité juridique) : 730009107

Organisme gestionnaire : Centre Intercommunal d'Action Sociale Grand Lac

Adresse : 1500 Boulevard Lepic 73100 Aix les Bains

Nom de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement : Renaud Beretti, Président

Date de la dernière autorisation : 03/01/2017

Téléphone : 04 79 52 12 44

Fax :

Adresse de messagerie de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement ou le service : g.mollard@cias-grandlac.fr

Liste des établissements et services relevant du périmètre de l'EPRD :

Etablissements et services	Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie	Capacité autorisée	Capacité financée	Capacité installée
EHPAD Les Fontanettes	210 Route d'Aix-les-Bains 73310 Chindrieux	730010352	EHPAD-AJA	21	21	21

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DELIB258-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026

Identification des activités sans numéro FINESS

Liste des activités sans FINESS Etablissement relevant du périmètre de l'EPRD :

Identifiant (*)	Dénomination du CRP sans n° FINESS	Adresse	N° FINESS ET de rattachement	Catégorie	Capacité autorisée	Capacité financée	Capacité installée



(*) Veuillez saisir un identifiant de votre choix comprenant 6 caractères (sans caractères spéciaux, tirets, accents...).

Nous vous invitons à compléter le tableau de l'onglet "Id_CR_SF" selon le même ordonnancement chaque année, afin qu'un même numéro d'identification soit toujours attribué à la même activité.

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DELIB258-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026

Raison sociale :	EHPAD Les Fontanettes
FINESSE ET :	730010352

Capacité installée dont (à préciser) :

HP	dont UHR	dont PASA	HT	AJ
19			2	

ANNEXE 4A: ACTIVITE PREVISIONNELLE DES ETABLISSEMENTS MENTIONNES AUX I ET II DE L'ARTICLE L. 313-12 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ET DES ACCUEILS DE JOUR AUTONOMES
MENTIONNES AU 6° DU I DE L'ARTICLE L. 312-1 DU MEME CODE

L- Activité prévisionnelle relative aux places d'hébergement permanent des EHPAD (et PUV bénéficiant d'une tarification ternaire)

	Groupes iso-ressources	Nombre de places occupées					Nombre de journées d'activité						Taux d'occupation 2026 (5)
		2022	2023	2024	2025 (prévisionnel actualisé)	2026 (prévisionnel) (*)	2022	2023	2024	Moyenne des 3 derniers exercices	2025 (prévisionnel actualisé)	2026 (prévisionnel) (*)	
Décompte de l'activité "réelle" (correspondant pour la partie "Nombre de journées d'activité", au nombre de journées de présence effective des résidents)	Résidents classés en GIR 1	3	3		3	4	1 244	1 075		1 160	1 186	1 400	20,19%
	Résidents classés en GIR 2	8	10	5	12	12	3 012	3 563	1 962	2 846	3 488	4 000	57,68%
	Sous-total Résidents classés dans les GIR 1 et 2	11	13	5	15	16	4 256	4 638	1 962	3 619	4 674	5 400	77,87%
	Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement									0			
	Résidents classés en GIR 3	4	1	8	2	3	1 088	365	2 468	1 307	695	1 000	14,42%
	Résidents classés en GIR 4		1	2	1		307	966		0	149		0,00%
	Sous-total Résidents classés dans les GIR 3 et 4	4	2	10	3	3	1 088	672	3 434	1 731	844	1 000	14,42%
	Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	Résidents classés en GIR 5									0			0,00%
	Résidents classés en GIR 6									0			0,00%
	Sous-total Résidents classés dans les GIR 5 et 6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
	Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement									0			
Décompte des absences de moins de 72 heures et plus pour convenance personnelle ou hospitalisation	Sous-total résidents de plus de 60 ans	15	15	15	18	19	5 344	5 310	5 396	5 350	5 518	6 400	92,29%
	Dont résidents bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement (**)	2	2	4	3	3	730	730	1 455	972	1 060	1 095	15,79%
	Résidents de moins de 60 ans	1	1	1	1	1	316	365	365	349	330	365	5,26%
	Total des places occupées/Total des journées de présence réelle	16	16	16	19	20	5 660	5 675	5 761	5 699	5 848	6 765	97,55%
	Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de moins de 72 heures) (1)						2			2			
	Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de moins de 72 heures) (1)						5	4	1	3			
Décompte des absences de plus de 72 heures et plus pour convenance personnelle ou hospitalisation	Sous-total des absences de moins de 72 heures						7	4	1	4	0	0	
	Rappel du nombre de journées de présence réelle						5 660	5 675	5 761	5 699	5 848	6 765	
	Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de moins de 72 heures						5 667	5 679	5 762	5 703	5 848	6 765	97,55%

(*) Répartition en fonction des prévisions de classement GIR au 31 octobre N-1

(**) A réactualiser au 31 mars N.

L (Suite) - Activité prévisionnelle relative aux places d'hébergement permanent des EHPAD (et PUV bénéficiant d'une tarification ternaire)

		Nombre de places occupées					Nombre de journées d'activité						Taux d'occupation 2026 (5)
		2022	2023	2024	2025 (prévisionnel actualisé)	2026 (prévisionnel)	2022	2023	2024	Moyenne des 3 derniers exercices	2025 (prévisionnel actualisé)	2026 (prévisionnel)	
Décompte des absences de 72 heures et plus pour convenance personnelle ou hospitalisation	Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de 72 heures et plus) (2)						32		15	24			
	Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de 72 heures et plus) (2)						99	95	33	76	145		
	Sous-total des absences de 72 heures et plus						131	95	48	91	145	0	
	Rappel du total du nombre de journées de présence réelle						5 660	5 675	5 761	5 699	5 848	6 765	
	Rappel du nombre de journées d'absence de moins de 72 heures						7	4	1	4	0	0	
	Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de plus et de moins de 72 heures						5 798	5 774	5 810	5 794	5 993	6 765	97,55%

	Nombre de places (3)					Rappel de l'activité théorique (en nombre de journées) (4)				
	2022	2023	2024	2025	2026	2022	2023	2024	2025	2026
Rappel du nombre de places financées	16	16	16	18	19	5 840	5 840	5 840	6 570	6 935
Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée	365	365	365	365	365					

(1) : Les premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures ne doivent pas être comptabilisés sur cette ligne.

(2) : Y compris les trois premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures

(3) : Nombre de places financées + nombre de jours d'ouverture en cours d'année, (Ex : 10 places ouvertes au 1er juillet N = 5 places comptabilisées sur l'ensemble de l'année N).

(4) : Nombre de places financées + nombre de jours d'ouverture

(5) : Pour le calcul automatique du taux d'occupation (TO) et de la contribution de chaque GIR au TO, renseigner au préalable les tableaux "Rappel du nombre de places financées" et "Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée" ci-dessus.

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DELIB258-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026

II. - Activité prévisionnelle relative aux hébergements temporaires (activité autonome ou activité rattachée à un EHPAD)

Le cas échéant, dupliquer le tableau ci-dessus.

	Groupes iso-ressources	Nombre de places occupées					Nombre de journées d'activité						
		2022	2023	2024	2025 (prévisionnel actualisé)	2026 (prévisionnel (*))	2022	2023	2024	Moyenne des 3 derniers exercices	2025 (prévisionnel actualisé)	2026 (prévisionnel (*))	Taux d'occupation 2026 (5)
Décompte de l'activité réelle (correspondant, pour la partie "Nombre de journées d'activité", au nombre de journées de présence effective des résidents)	Résidents classés en GIR 1		1					58		0			0,00%
	Résidents classés en GIR 2	1	2	1	1		42	57	52	50	66		0,00%
	Sous-total Résidents classés dans les GIR 1 et 2	1	3	1	1	0	42	115	52	70	66	0	0,00%
	Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement									0			
	Résidents classés en GIR 3	8	4	2		2	211	95	37	114		580	79,45%
	Résidents classés en GIR 4				1			65		0	21		0,00%
	Sous-total Résidents classés dans les GIR 3 et 4	8	4	2	1	2	211	160	37	136	21	580	79,45%
	Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement									0			
	Résidents classés en GIR 5									0			0,00%
	Résidents classés en GIR 6									0			0,00%
	Sous-total Résidents classés dans les GIR 5 et 6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
	Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement									0			
Décompte des absences de moins de 72 heures pour convenance personnelle ou hospitalisation	Sous-total résidents de plus de 60 ans	9	7	3	2	2	253	275	89	206	87	580	79,45%
	Résidents de moins de 60 ans									0			0,00%
	Total des places occupées/Total des journées de présence réelle	9	7	3	2	2	253	275	89	206	87	580	79,45%
	Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de moins de 72 heures) (1)									0			
	Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de moins de 72 heures) (1)						12			12			
	Sous-total des absences de moins de 72 heures						12	0	0	4	0	0	
	Rappel du nombre de journées de présence réelle						253	275	89	206	87	580	
	Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de moins de 72 heures						265	275	89	210	87	580	79,45%

(*) : Répartition en fonction des prévisions de classement GIR au 31 octobre N-1

II. (suite) - Activité prévisionnelle relative aux hébergements temporaires (activité autonome ou activité rattachée à un EHPAD)

		Nombre de places occupées					Nombre de journées d'activité						
		2022	2023	2024	2025 (prévisionnel actualisé)	2026 (prévisionnel)	2022	2023	2024	Moyenne des 3 derniers exercices	2025 (prévisionnel actualisé)	2026 (prévisionnel)	Taux d'occupation 2026 (5)
Décompte des absences de 72 heures et plus pour convenance personnelle ou hospitalisation	Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de 72 heures et plus) (2)									0			
	Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de 72 heures et plus) (2)									0			
	Sous-total des absences de 72 heures et plus						0	0	0	0	0	0	
	Rappel du total du nombre de journées de présence réelle						253	275	89	206	87	580	
	Rappel du nombre de journées d'absence de moins de 72 heures						12	0	0	4	0	0	
	Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de plus et de moins de 72 heures						265	275	89	210	87	580	79,45%

Nombre de places (3)						Rappel de l'activité théorique (en nombre de journées) (4)				
2022	2023	2024	2025	2026		2022	2023	2024	2025	2026
1	1	1	2	2		365	365	366	368	730
Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée						365	365	366	368	730

(1) : Les premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures ne doivent pas être comptabilisés sur cette ligne.

(2) : Y compris les trois premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures

(3) : Pondérées par le nombre de mois d'ouverture en cas d'installation en cours d'année, (Ex. : 10 places ouvertes au 1er juillet N = 5 places comptabilisées sur l'ensemble de l'année N).

(4) : Nombre de places financées x nombre de jours d'ouverture

(5) : Pour le calcul automatique du taux d'occupation (TO) et de la contribution de chaque GIR au TO, renseigner au préalable les tableaux "Rappel du nombre de places financées" et "Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée" ci-dessus.

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DELIB258-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026

III.- Activité prévisionnelle relative aux accueils de jour autonomes ou rattachés à un EHPAD (et PUV bénéficiant d'une tarification dérogatoire)

Le cas échéant, dupliquer le tableau ci-dessous.

Groupes iso-ressources	Nombre de bénéficiaires					Activité correspondante (en nombre de journées)						Taux d'occupation 2026 (8)
	2022	2023	2024	2025 (prévisionnel actualisé)	2026 (prévisionnel)	2022	2023	2024	Moyenne des 3 derniers exercices	2025 (prévisionnel actualisé)	2026 (prévisionnel)	
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 1									0			0.00%
Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement									0			0.00%
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 2									0			0.00%
Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement									0			0.00%
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 3									0			0.00%
Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement									0			0.00%
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 4									0			0.00%
Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement									0			0.00%
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 5 et 6									0			0.00%
Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement									0			0.00%
Nombre de bénéficiaires ne faisant pas l'objet d'une classification en GIR									0			0.00%
Nombre total de bénéficiaires / Total des journées de présence réelle (A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.00%
Nombre de journées d'absence de moins de 72 heures (B) (6)									0			0.00%
Sous-total des journées de présence réelles majorées des absences de moins de 72 heures (A)+(B)						0	0	0	0	0	0	0.00%
Nombre de journées d'absence de 72 heures et plus (C) (7)									0			0.00%
Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de plus et de moins de 72 heures (A)+(B)+(C)						0	0	0	0	0	0	0.00%

Activité théorique N-4 à N : données d'au moins une année non saisies TO N < 5% (atypie)

Rappel du nombre de places financées	Nombre de places					Rappel de l'activité théorique (en nombre de journées) (4)				
	2022	2023	2024	2025	2026	2022	2023	2024	2025	2026
Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée						0	0	0	0	0

(6) : Les premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures ne doivent pas être comptabilisés sur cette ligne.

(7) : Y compris les trois premiers jours des absences de 72 heures et plus.

(8) : Pour le calcul automatique du taux d'occupation (TO) et de la contribution de chaque GIR au TO, renseigner au préalable les tableaux "Rappel du nombre de places financées" et "Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée" ci-dessus.

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DELIB258-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026

Raison sociale :	EHPAD Les Fontanettes
FINESS ET :	730010352

Etat des demandes reçues et des admissions prononcées au cours de l'exercice précédent, mentionné à l'article L. 342-3-1 du code de l'action sociale et des familles (tableau à remplir par les EHPAD et PUV relevant de l'article L.342-3-1 du CASF)

Demandes d'admission de résidents bénéficiaires de l'Aide sociale à l'Hébergement

Exercice 2025 (1)

Demandes reçues	Admissions prononcées	Taux d'admission
0		

(1) A actualiser au 31 décembre N-1

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DELIB258-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DES DOCUMENTS ANNEXES PREVUS A L'ARTICLE R. 314-223 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE
ET DES FAMILLES

Exercice :

2026



N° FINESS (entité juridique) :

730009107

Organisme gestionnaire :

CIAS Grand Lac

Etablissements et services relevant du périmètre de l'EPRD :



Etablissements et services	Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie
EHPAD Les Fontanettes	210 Route d'Aix-les-Bains 73310 Chindrieux	730010352	EHPAD-AJA



Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DELIB258-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026

Identification des activités sans numéro FINESS

Liste des activités sans FINESS Etablissement relevant du périmètre de l'EPRD

				
Identifiant (*)	Dénomination du CRP sans n° FINESS	Adresse	N° FINESS ET de rattachement	Catégorie



(*) Veuillez saisir un identifiant de votre choix comprenant 6 caractères (sans caractères spéciaux, tirets, accents...).

Nous vous invitons à compléter le tableau de l'onglet "Id_CR_SF" selon le même ordonnancement chaque année, afin qu'un même numéro d'identification soit toujours attribué à la même activité.

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DELIB258-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026

Raison sociale :	EHPAD Les Fontanettes
FINESS ET :	730010352

Annexe 6A : Tableau prévisionnel des effectifs rémunérés - Répartition des charges relatives au personnel salarié dans les EHPAD, PUV et AJ (y compris personnel de remplacement)

		EPRD 2026						EPRD 2026						EPRD N		
PERSONNEL (une ligne par emploi, le cas échéant subdivisée en une ligne "emploi permanent" et une ligne "emploi temporaire")	Emploi permanent (P) / temporaire (T)	Nombre d'ETP inscrits à l'EPRD 2026 (*)	Nombre d'ETP	Hébergement en ETP	Dépendance en ETP	Soins en ETP	Rémunérations brutes + charges sociales et fiscales 2026 (*)	Rémunérations brutes + charges sociales et fiscales	Imputation à la section "Hébergement"	Imputation à la section "Dépendance"	Imputation à la section "Soins"	Soins et entretien de l'autonomie en ETP	Rémunérations brutes + charges sociales et fiscales Imputation à la section "Soins et entretien de l'autonomie"	Nombre d'ETP travaillés prévus		
DIRECTION - ADMINISTRATION																
		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00	
	P	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00	
	T	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00	
Directeur	P															
Directeur	T															
Médecin directeur	P															
Médecin directeur	T															
Directeur adjoint, attaché de direction, économie	P															
Directeur adjoint, attaché de direction, économie	T															
Agent administratif et personnel de bureau	P															
Agent administratif et personnel de bureau	T															
Autre personnel de direction ou d'administration	P															
Autre personnel de direction ou d'administration	T															
CUBINE - SERVICES GENERAUX - Diététicien																
		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00	
	P	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00	0,00	
	T	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €		0,00 €	0,00	0,00	
Ouvrier professionnel	P															
Ouvrier professionnel	T															
Agent de service général	P															
Agent de service général	T															
Diététicien	P															
Diététicien	T															
Autre personnel de cuisine - services généraux	P															
Autre personnel de cuisine - services généraux	T															
ANIMATION - SERVICE SOCIAL																
		0,50	0,50	0,50		0,00	23 348,77 €	24 053,00 €	24 053,00 €		0,00 €		0,00 €		0,50	
	P	0,00	0,50	0,50		0,00	0,00 €	24 053,00 €	24 053,00 €		0,00 €		0,00 €		0,50	
	T	0,50	0,00	0,00		0,00	23 348,77 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €		0,00 €		0,00	
Animateur social	T		0,50	0,50				24 053,00 €	24 053,00 €						0,50	
Animateur social	P	0,50					23 348,77 €									
Autre personnel d'animation - service social	P															
Autre personnel d'animation - service social	T															
ASH - agents de service affectés aux fonctions de blanchissage, nettoyage et service des repas																
		5,68	5,90	4,13	0,00	0,00	328 830,33 €	315 641,00 €	220 948,70 €	0,00 €	0,00 €		30%	1,77	94 692,30 €	4,90
	P	3,98	4,90	3,43	0,00	0,00	234 709,33 €	267 878,00 €	187 514,60 €	0,00 €	0,00 €		1,47	80 363,40 €	4,90	
	T	1,70	1,00	0,70	0,00	0,00	94 121,00 €	47 763,00 €	33 434,10 €	0,00 €	0,00 €		0,30	14 328,90 €	0,00	
	P	3,98	4,90	3,43			234 709,33 €	267 878,00 €	187 514,60 €				1,47	80 363,40 €	4,90	
	T	1,70	1,00	0,70			94 121,00 €	47 763,00 €	33 434,10 €				0,30	14 328,90 €		
AIDES SOIGNANTS, AIDES MEDICO-PEDAGOGIQUES ET ACCOMPAGNANTS EDUCATIFS ET SOCIAUX																
Total AS, AMP, AES des 2 colonnes G et H devant être égal au total AS, AMP, AES en colonne E / Total AS, AMP, AES des 2 colonnes L et M devant être égal au total AS, AMP, AES en colonne J																
		11,68	12,10		0,00	0,00	654 696,00 €	693 882,00 €		0,00 €	0,00 €		100%	12,10	693 882,00 €	10,60
	P	10,18	10,60		0,00	0,00	568 483,00 €	616 721,00 €		0,00 €	0,00 €		10,60	616 721,00 €	10,60	
	T	1,50	1,50		0,00	0,00	86 213,00 €	77 161,00 €		0,00 €	0,00 €		1,50	77 161,00 €	0,00	
Aide-soignant non assistant de soins en gériatrie	P	10,18	10,60				568 483,00 €	616 721,00 €					10,60	616 721,00 €	10,60	
Aide-soignant non assistant de soins en gériatrie	T	1,50	1,50				86 213,00 €	77 161,00 €					1,50	77 161,00 €		
Aide-soignant assistant de soins en gériatrie	P															
Aide-soignant assistant de soins en gériatrie	T															
A.M.P.	P															
A.M.P.	T															
A.E.S.	P															
A.E.S.	T															
Autre personnel	P															
Autre personnel	T															
PSYCHOLOGUES																
		0,00	0,00		100%	0,00	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €		100%	0,00	0,00 €	0,00
	P	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €		0,00	0,00 €	0,00	0,00
	T	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €		0,00	0,00 €	0,00	0,00
	P															
INFIRMIERS																
		1,60	2,60			100%	110 862,90 €	158 382,00 €			0,00 €		100%	2,60	158 382,00 €	1,60
	P	1,15	1,60			0,00	79 776,90 €	102 748,00 €			0,00 €		1,60	102 748,00 €	1,60	1,60
	T	0,45	1,00			0,00	30 886,00 €	55 634,00 €			0,00 €		1,00	55 634,00 €	0,00	0,00
Infirmier coordonnateur	P	1,00	1,60				61 578,00 €	102 748,00 €					1,60	102 748,00 €	1,60	1,60
Infirmier diplômé d'Etat	T		1,00					55 634,00 €					1,00	55 634,00 €		
Infirmier diplômé d'Etat	P	0,15					18 198,90 €									
Infirmier diplômé d'Etat	T	0,45					30 886,00 €									
Infirmier psychiatrique	P															
Infirmier psychiatrique	T															
Autre personnel infirmier	P															
Autre personnel infirmier	T															
AUTRES AUXILIAIRES MEDICAUX																
		0,00	0,00			100%	0,00	0,00 €	0,00 €		0,00 €		100%	0,00	0,00 €	0,00
	P	0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €		0,00	0,00 €	0,00	0,00
	T	0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €		0,00	0,00 €	0,00	0,00
Masseur-kinésithérapeute	P															
Masseur-kinésithérapeute	T															
Ergothérapeute	P															
Ergothérapeute	T															
Pédicure-Podologue	P															
Pédicure-Podologue	T															
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	P															
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	T															
Intervenant en activité physique adaptée	P															
Intervenant en activité physique adaptée	T															
Autre personnel paramédical	P															
Autre personnel paramédical	T															
PHARMACIENS - PREPARATEURS EN PHARMACIE																
		0,00	0,00			100%	0,00	0,00 €	0,00 €		0,00 €		100%	0,00	0,00 €	0,00
	P	0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €		0,00	0,00 €	0,00	0,00
	T	0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €		0,00	0,00 €	0,00	0,00
Pharmacien	P															
Pharmacien	T															
Préparateur en pharmacie	P															
Préparateur en pharmacie	T															
MEDECIN																
		0,04	0,00			100%	0,00	4 835,00 €	0,00 €		0,00 €		100%	0,00	0,00 €	0,00
	P	0,04	0,00			0,00	4 835,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €		0,00	0,00 €	0,00	0,00
	T	0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €		0,00	0,00 €	0,00	0,00
Médecin coordonnateur	P	0,04					4 835,00 €									
Médecin coordonnateur	T															
Médecin généraliste	P															
Médecin généraliste	T															
Généraliste	P															
Généraliste	T															
Psychiatre	P															
Psychiatre	T															
Autre médecin	P															
Autre médecin	T															
TOTAL Personnel salarié		19,50	21,10	4,63	0,00	0,00	1 122 373,00 €	1 191 958,00 €	245 001,70 €	0,00 €	0,00 €		16,47	946 956,30 €		17,60

(*) Nombre d'ETP et charges inscrits au tableau prévisionnel des emplois rémunérés annexé au cadre EPRD de l'année N-1

Partie à remplir par les EHPAD
relevant de l'expérimentation
du forfait global unique

Données complémentaires

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DELIB258-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026

Répartition des charges relatives au personnel extérieur à l'établissement (hors experts juridiques et comptables et commissaire aux comptes)

[illegible][illegible]

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DELIB258-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026

Annexe 5 : Cadre normalisé de présentation des documents annexes prévus à l'article R. 314-223 du code de l'action sociale et des familles

Exercice :

N° FINESS (entité juridique) :

Organisme gestionnaire :

Adresse :

Nom de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement :

Date de la dernière autorisation :

Téléphone :

Fax :

Adresse de messagerie de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement ou le service :

Liste des établissements et services relevant du périmètre de l'EPRD :

Etablissements et services	Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie	Capacité autorisée	Capacité financée	Capacité installée	Effectif du personnel	
							Effectifs en nombre d'ETP résultant du tableau des effectifs de l'ERPD N-1	Effectifs en nombre d'ETP prévus au titre de l'année N
EHPAD Les Fontanettes		730010352	EHPAD/AJA avec ou sans tarif héb. administré	21	21	21	17,81	21,10

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DELIB258-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026

Identification des activités sans numéro FINESS

Liste des activités sans FINESS Etablissement relevant du périmètre de l'EPRD

Identifiant (*)	Dénomination du CRP sans n° FINESS	Adresse	N° FINESS ET de rattachement	Catégorie	Effectif du personnel	
					Effectifs en nombre d'ETP résultant du tableau des effectifs de l'ERRD N-1 :	Effectifs en nombre d'ETP prévus au titre de l'année N :

(*) Veuillez saisir un identifiant de votre choix comprenant 6 caractères (sans caractères spéciaux, tirets, accents...).

Nous vous invitons à compléter le tableau de l'onglet "Id_CR_SF" selon le même ordonnancement chaque année, afin qu'un même numéro d'identification soit toujours attribué à la même activité.

Raison sociale :	EHPAD Les Fontanettes
FINESS ET :	730010352

Capacité installée dont (à préciser) :

HP	dont UHR	dont PASA	HT	AJ
19			2	

Eléments entrant dans le calcul du forfait global dépendance (à préciser) :

Forfait global de l'exercice 2025			Forfait global de l'exercice 2026		
Nombre de points GIR	Nombre de personnes âgées	Valeur point GIR départementale	Nombre de points GIR	Nombre de personnes âgées	Valeur point GIR départementale
16 235	16	8,41			

Eléments entrant dans le calcul du forfait global soins (à préciser) :

Au 30 juin de l'exercice 2025		
GMP	PMP	GMP5
860.00	289.00	1 608.51

Annexe 5A: Tableau de présentation tarifaire d'un établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes, d'une petite unité de vie ou d'un accueil de jour

Partie à remplir par les EHPAD
relevant de l'expérimentation
du forfait global unique

N° de compte M22	Présentation des charges	Hébergement		Dépendance		Soins		Soins et entretien de l'autonomie		Total	
		Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS sauf 602, 603, 606									0,00 €	0,00 €
602	ACHATS STOCKES, AUTRES APPROVISIONNEMENTS sauf 6021, 60222 et 60226									0,00 €	0,00 €
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical									0,00 €	0,00 €
60222	Produits d'entretien (1)	70%	70%	30%	30%						
										0,00 €	0,00 €
60226	Fournitures hôtelières sauf 602261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)	70%	70%	30%	30%						
602261	Couches, alèses et produits absorbants									0,00 €	0,00 €
603	VARIATION DES STOCKS DE MATIERES ET FOURNITURES sauf 60321 et 60322									0,00 €	0,00 €
60321	Variation des stocks des produits pharmaceutiques et à usage médical									0,00 €	0,00 €
60322	Fournitures consommables (sauf 603226) (1)	70%	70%	30%	30%						
										0,00 €	0,00 €
603226	Fournitures hôtelières sauf 6032261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)	70%	70%	30%	30%						
6032261	Couches, alèses et produits absorbants									0,00 €	0,00 €
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES sauf 60622, 60626 et 6066	44 348,36 €	30 300,00 €							44 348,36 €	30 300,00 €
60622	Produits d'entretien (1)	70%	70%	30%	30%						
		70,00%	70,00%	0,00%	0,00%						
		5 076,26 €	6 300,00 €								
60626	Fournitures hôtelières sauf 606261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)	70%	70%	30%	30%						
		100,00%	100,00%	0,00%	0,00%						
		648,29 €	1 500,00 €							648,29 €	1 500,00 €
606261	Couches, alèses et produits absorbants							6 051,75 €	8 000,00 €	6 051,75 €	8 000,00 €
6066	Fournitures médicales							8 060,34 €	10 000,00 €	8 060,34 €	10 000,00 €
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement									0,00 €	0,00 €
713	Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)									0,00 €	0,00 €
61	Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Soins et entretien de l'autonomie		Total	
		Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026
61	SERVICES EXTERIEURS sauf 6111, 61121, 61357, 61551, 61562 et 61661	158 692,02 €	149 971,00 €					22 974,00 €	700,00 €	145 046,65 €	172 945,00 €
6111	Prestations à caractère médical							518,95 €	700,00 €	518,95 €	700,00 €
61121	Ergothérapie							0,00 €		0,00 €	0,00 €
61357	Location matériel médical							4 646,57 €	8 000,00 €	4 646,57 €	8 000,00 €
61551	Entretien et réparation du matériel médical							1 144,32 €	2 000,00 €	1 144,32 €	2 000,00 €
61562	Maintenance du matériel médical							258,00 €		258,00 €	0,00 €
61661	Primes d'assurance maladie, maternité, accident du travail	3 101,47 €	4 055,00 €					5 279,85 €	7 970,00 €	8 381,32 €	12 025,00 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS sauf 621, 62113, 6223, 62421 et 628	5 618,86 €	2 200,00 €					35,40 €		5 654,26 €	2 200,00 €
621	PERSONNEL EXTERIEUR A L'ETABLISSEMENT sauf 62113	64 791,75 €						54 584,14 €		119 375,89 €	0,00 €
62113	Personnel extérieur à l'établissement - personnel médical et paramédical							32 093,92 €		32 093,92 €	0,00 €
6223	Intervenants médicaux							11 569,57 €		11 569,57 €	0,00 €
62421	(Transports d'usagers) Accueil de jour			Pour le part couverte par les forfaits transport	Pour le part couverte par les forfaits transport	Pour le part couverte par les forfaits transport	Pour le part couverte par les forfaits transport	Pour le part couverte par les forfaits transport	Pour le part couverte par les forfaits transport		
628	(Autres services extérieurs) Divers sauf 6281, 6283 et 6288	156 634,50 €	170 800,00 €							156 634,50 €	170 800,00 €
6281	Blanchissage à l'extérieur (1)	70%	70%	30%	30%						
		70,00%	70,00%	0,00%	0,00%						
		15 703,15 €	22 400,00 €					6 729,92 €	9 600,00 €	22 433,07 €	32 000,00 €
6283	Nettoyage à l'extérieur (1)	70%	70%	30%	30%						
			100,00%		0,00%				0,00%		
			2 000,00 €							0,00 €	2 000,00 €
6288	Autres	1 415,18 €	7 400,00 €							1 415,18 €	7 400,00 €
631	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS (administration des impôts)									0,00 €	0,00 €
	Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)	70%	70%	30%	30%						
										0,00 €	0,00 €
	Dont aides-soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)			30%	30%	70%	70%				
										0,00 €	0,00 €
633	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS (autres organismes)	4 257,27 €	4 949,28 €					16 062,59 €	16 580,72 €	20 319,86 €	21 530,00 €
	Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)	70%	70%	30%	30%						
										0,00 €	0,00 €
	Dont aides-soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)			30%	30%	70%	70%				
										0,00 €	0,00 €
635	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (administration des impôts)									0,00 €	0,00 €
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (autres organismes)	787,56 €	400,00 €							787,56 €	400,00 €
64	Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Soins et entretien de l'autonomie		Total	
		Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026
	CHARGES DE PERSONNEL	232 173,94 €	302 507,72 €					812 651,85 €	988 752,28 €	1 044 823,55 €	1 291 280,00 €
	Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1) / Cellules E101 et G101 ou L101 devraient être remplies (exception à exclure le cas échéant dans le rapport budgétaire et financier)	70%	70%	30%	30%						
										0,00 €	0,00 €
	Dont aides-soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1) / Cellules G104 et I104 ou cellule L104 devraient être remplies			30%	30%	70%	70%				
										0,00 €	0,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE sauf 655	6 446,59 €	9 040,00 €							6 446,59 €	9 040,00 €
655	Coutiers-partis de résultat sur opérations faites en commun									0,00 €	0,00 €
66	CHARGES FINANCIERES sauf 6611									0,00 €	0,00 €
6611	Intérêts des emprunts et dettes									0,00 €	0,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 903,51 €	3 500,00 €								
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	14 185,53 €	23 217,00 €					1 702,16 €	1 500,00 €	11 605,67 €	5 000,00 €
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir							2 729,80 €	4 083,00 €	16 915,33 €	27 300,00 €
6815	Dotations aux provisions des charges d'exploitation									0,00 €	0,00 €
6816	Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles									0,00 €	0,00 €
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	13 300,00 €								13 300,00 €	0,00 €
686	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières									0,00 €	0,00 €
687	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges exceptionnelles									0,00 €	0,00 €
68741	Dont dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR									0,00 €	0,00 €
68742	Dont dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations									0,00 €	0,00 €
689	Report sur fonds dédiés (FSSMS privés)									0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES CHARGES	717 084,24 €	740 540,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	972 649,31 €	1 082 860,00 €	1 689 733,55 €	1 823 400,00 €
	EXCÉDENT PREVISIONNEL	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	717 084,24 €	740 540,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	972 649,31 €	1 082 860,00 €	1 689 733,55 €	1 823 400,00 €

(1): Répartition indicative et répartition appliquée par le gestionnaire (charges communes)

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DELIB258-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026

Présentation des produits											
N° de compte M22	Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Soins et entretien de l'autonomie		Total	
		Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026	Réel 2025 (ou anticipé 2025)	Prévu 2026
	PRODUITS DE LA TARIFICATION	508 532,65 €	580 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	652 514,69 €	718 910,00 €	1 161 047,34 €	1 299 710,00 €
732	Produits à la charge de l'Etat									0,00 €	0,00 €
735	Produits des EHPAD - Secteur des personnes âgées	508 532,65 €	580 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	652 514,69 €	718 910,00 €	1 161 047,34 €	1 299 710,00 €
7351	Dont produits à la charge de l'assurance maladie (sauf 7351125)	30 076,78 €	24 900,00 €					553 912,97 €	665 410,00 €	583 989,75 €	690 310,00 €
7351125	Dont part forfait journalier relatif aux frais de transport en accueil de jour									0,00 €	0,00 €
7352	Dont produits à la charge du département (sauf 7352121, 7352122 et 7352282)									0,00 €	0,00 €
7352121	Dont part issue du résultat de l'équation tarifaire dépendance (c/7352121)							56 756,38 €		56 756,38 €	0,00 €
7352122	Dont part issue des financements complémentaires "dépendance" (c/7352122)							0,00 €	8 700,00 €	0,00 €	8 700,00 €
7352282	Autres tarifs journaliers (part afférente à la dépendance)							445,30 €		445,30 €	0,00 €
7353	Dont produits à la charge de l'usager (sauf 73532)	462 546,87 €	543 900,00 €					462 546,87 €	44 800,00 €	588 700,00 €	0,00 €
73532	Dont part afférente à la dépendance (hébergement permanent)							41 400,04 €		41 400,04 €	0,00 €
7358	Dont produits à la charge d'autres financeurs	15 909,00 €	12 000,00 €							15 909,00 €	12 000,00 €
738	Produits à la charge d'autres financeurs									0,00 €	0,00 €
	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	181 666,41 €	159 190,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	251 225,02 €	307 700,00 €	432 891,43 €	466 890,00 €
70	Produits									0,00 €	0,00 €
71	Production stockée									0,00 €	0,00 €
72	Production immobilisée									0,00 €	0,00 €
74	Subventions d'exploitation et participations	180 800,00 €	158 390,00 €					37 263,00 €	75 040,00 €	218 063,00 €	233 430,00 €
75	Autres produits de gestion courante	45,55 €						200 478,35 €	219 860,00 €	200 523,90 €	219 860,00 €
603	Variation des stocks (en recettes)									0,00 €	0,00 €
609/19/29	Rabais, remises et ristournes									0,00 €	0,00 €
6419/29/39	Remboursements sur rémunérations du personnel	820,86 €	800,00 €					13 483,67 €	12 800,00 €	14 304,53 €	13 600,00 €
6459/ 69/79	Remboursements sur charges de sécurité sociale, prévoyance et autres charges sociales									0,00 €	0,00 €
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité									0,00 €	0,00 €
6611	Intérêts des emprunts et dettes « en recettes » (hors établissements publics)									0,00 €	0,00 €
	PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	8 498,29 €	550,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 907,42 €	3 950,00 €	15 405,71 €	4 500,00 €
76	Produits financiers									0,00 €	0,00 €
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 232,73 €						2 210,27 €		6 443,00 €	0,00 €
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale (établissements publics)	1 045,49 €						764,54 €		1 810,03 €	0,00 €
775	Produits de cessions d'éléments d'actif									0,00 €	0,00 €
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	519,00 €	550,00 €					3 932,61 €	3 950,00 €	4 451,61 €	4 500,00 €
778	Autres produits exceptionnels	2 701,07 €								2 701,07 €	0,00 €
7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles									0,00 €	0,00 €
7815	Reprises sur provisions d'exploitation									0,00 €	0,00 €
7816	Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles									0,00 €	0,00 €
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants									0,00 €	0,00 €
786	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)									0,00 €	0,00 €
787	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits exceptionnels)									0,00 €	0,00 €
78741	Dont reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement									0,00 €	0,00 €
78742	Dont reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations									0,00 €	0,00 €
789	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)									0,00 €	0,00 €
79	Transferts de charges									0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES PRODUITS	698 697,35 €	740 540,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	910 647,13 €	1 030 560,00 €	1 609 344,48 €	1 771 100,00 €
	DEFICIT PREVISIONNEL	18 396,89 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	62 002,18 €	52 300,00 €	80 389,07 €	52 300,00 €
	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	717 084,24 €	740 540,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	972 649,31 €	1 082 860,00 €	1 689 733,55 €	1 823 400,00 €
	Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits)									0,00 €	0,00 €
	Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (excédents)									0,00 €	0,00 €

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DEL18258-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026

Cadre EPRD synthétique

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRPP + CRPA) - EXERCICE 2026

	CHARGES	PRODUITS	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	281 400,00 €	1 299 710,00 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	1 312 790,00 €	468 890,00 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	229 210,00 €	4 500,00 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	1 823 400,00 €	1 771 100,00 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (1)	0,00 €	52 300,00 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE (1)
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	1 823 400,00 €	1 823 400,00 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT PREVISIONNEL A LA CAF PREVISIONNELLE - EXERCICE 2026

RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (EXCEDENT) (1)	0,00 €	52 300,00 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (DEFICIT) (1)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	27 300,00 €	4 500,00 €	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virées au résultat
Reports en fonds dédiés (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions
			Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)
SOUS-TOTAL 1	27 300,00 €	56 800,00 €	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	0,00 €	29 500,00 €	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)
Taux de CAF en pourcentage des produits	0,00%	1,67%	Taux d'IAF en pourcentage des produits

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - EXERCICE 2026

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	29 500,00 €	0,00 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Remboursement des dettes financières	6 600,00 €	6 600,00 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (2)	20 000,00 €	400,00 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106 Réserves) et subventions d'investissement
Autres emplois	0,00 €	0,00 €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	56 100,00 €	7 000,00 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0,00 €	49 100,00 €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	56 100,00 €	56 100,00 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE SUR LES COMPTES DE LIAISON STABLES DE TRESORERIE - EXERCICE 2026 (3)

Compte de liaison stable de trésorerie (en emploi)	0,00 €	0,00 €	Compte de liaison stable de trésorerie (en ressource)
--	--------	--------	---

Cadre EPRD synthétique (suite)

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL PREVISIONNEL (FRNG) - EXERCICE 2026

FRNG estimé au 1er janvier 2026	-137 974,33 €
Variation du fonds de roulement : Apport ou (Prélèvement) calculé à partir du TFP, corrigé, pour les ESSMS privés, des mouvements de l'exercice sur les comptes de liaison stables de trésorerie	-49 100,00 €
FRNG prévisionnel au 31 décembre 2026	-187 074,33 €

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) PREVISIONNEL - EXERCICE 2026

BFR estimé au 1er janvier 2026	-38 873,79 €
Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période	0,00 €
Diminution du besoin en fonds de roulement de la période	0,00 €
BFR (ou EFE signe "-") prévisionnel au 31 décembre 2026	-38 873,79 €

TRESORERIE PREVISIONNELLE - EXERCICE 2026

Trésorerie au 1er janvier 2026	-99 100,54 €
Variation prévisionnelle de trésorerie de la période	-49 100,00 €
Trésorerie au 31 décembre 2026	-148 200,54 €

Contrôle de la variation de trésorerie entre EPRD synthétique et PGFP

Ok

- (1) Hors report à nouveau (ligne 002) et ligne d'équilibre des amortissements comptables excédentaires différés (ligne 005)
(2) Y compris participations et créances rattachées à des participations
(3) ESSMS privés seulement

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DEL18258-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026

Annexe 1_2_314_211cad_eprd_compte_cpt_2026-FONT-FEPRD synthétique

EHPAD Les Fontanettes

Rapport budgétaire

EPRD 2026

ACTIVITE DU SERVICE

L'EHPAD Les Fontanettes dispose de 21 places dont 19 places d'hébergement permanent et 2 places d'hébergement temporaire.

Les taux d'occupation contractualisés dans le CPOM sont :

- Hébergement permanent : 98.72%

- Hébergement temporaire : 76.71%

Soit un taux moyen de 97.42 %

Les taux d'occupation prévisionnels envisagés par l'établissement en 2026 sont les suivants :

- Hébergement permanent : 97.55%

- Hébergement temporaire : 79.45%

LE BUDGET PREVISIONNEL 2026

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

Dépenses	CA 2024	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Groupe 1	241 216	279 380	256 575	281 400
Groupe 2	1 159 854	1 285 680	1 230 698	1 312 790
Groupe 3	149 815	214 940	202 460	229 210
TOTAL	1 550 885	1 780 000	1 689 734	1 823 400
Recettes	CA 2024	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Groupe 1	1 061 891	1 110 174	1 161 047	1 299 710
Groupe 2	471 652	495 826	432 891	466 890
Groupe 3	4 933	6 900	15 406	4 500
TOTAL	1 538 476	1 612 900	1 608 344	1 771 100

1- Les dépenses

GROUPE 1 : dépenses afférentes à l'exploitation courante

Le montant prévu au groupe 1 est de 281 400 €. Les dépenses évoluent de +24 825 € par rapport au réalisé 2025. Elles sont stables par rapport au prévisionnel 2025 (+2 020 €).

Les principales dépenses prévues au BP 2026 sont les suivantes :

- **60 : Achats** : 58 800 € sont provisionnés sur ces comptes (-7 560 € CA 2025). La principale variation intervient sur le poste électricité (-20 140 €). Au regard de la régularisation intervenue fin 2025, cette projection sera éventuellement réactualisée en cours d'exercice.
L'effet « année pleine » de l'extension intervenue au 01/07/2025 explique majoritairement la hausse de dépenses sur des postes tels que les produits d'entretiens (+1 700 €), les protections pour incontinents (+1 900 €), les fournitures hôtelières (+1 780 €) et les fournitures médicales (+1 940 €).
- **61 : Services extérieurs** : 700 € sont provisionnés pour le traitement des déchets infirmiers (DASRI). 7 500 € sont prévus (+1 380 € CA 2025) pour les ateliers gym des résidents et l'intervention d'une psychologue.
- **62 : Autres services extérieurs** : 214 400 € sont provisionnés sur ces comptes (+30 860 € CA 2025) pour couvrir notamment les dépenses :
 - Prestation de blanchissage à l'extérieur : 32 000 € sont inscrits sur ce compte (soit +9 570 € CA 2025). Le budget est de +3 000 € par rapport au prévisionnel 2025, l'établissement souhaitant toujours mettre en œuvre l'entretien du linge des résidents.
 - Prestation d'alimentation à l'extérieur : 98 000 € sont prévus pour la fourniture de repas par le Centre Hospitalier Métropole Savoie. Cette dépense est en augmentation (+7 365 € CA 2025) en raison des prix annoncés par le CHMS de (+2.32%) et de l'augmentation des quantités anticipées suite à l'ouverture de places en année pleine. Le budget est établi à hauteur du prévisionnel 2025.
 - +7 600 € sur le remboursement des charges indirectes dont le montant s'élève à 72 800 € (1.42 ETP). Pour rappel, les charges indirectes remboursées à Grand Lac sont intégralement compensées dans la subvention d'équilibre versée aux différents budgets.

GROUPE 2 : Dépenses afférentes au personnel

Les dépenses de personnel ont été évaluées pour un montant de 1 312 790 €.

Ces dépenses sont en hausse par rapport au prévisionnel 2025 (+27 110 €) et au CA 2025 (+82 090 €).

Les effectifs des Fontanettes prévoient les évolutions suivantes :

- L'absence longue durée de l'IDEC a été palliée jusqu'en 2025 par la mise à disposition d'une IDEC par le SSIAD. En 2026, un recrutement d'un IDEC remplaçant sera fait directement par l'EHPAD avec 0.3 ETP mis à disposition du SSIAD. Cette évolution se traduit par + 1 ETP au tableau des effectifs de l'EHPAD.
- La pérennisation de 0.5 ETP d'animation (fin de la mise à disposition de 0.5 ETP par la Résidence Autonomie l'Orée du Bois)
- Les besoins en ETP AS/veilleurs et ASH ont été redéfinis suite à l'extension de 4 places. Les besoins permanents sont établis à 4.9 ETP d'ASH et 10.6 ETP d'AS (dont 2 ETP de veilleurs). Le nombre d'ETP évolue donc de +1.7 ETP d'ASH et +1 ETP d'AS. Pour mémoire, les ETP évalués dans le projet d'extension étaient de 2.5 ETP. L'augmentation de 0.2 ETP intervient sur l'aménagement des plannings des ASH avec la mise en place d'horaires de nuit permettant de doubler les veilleurs. Cet aménagement a ainsi nécessité une légère augmentation des temps de travail.

Les Fontanettes bénéficient de la mise à disposition de plusieurs agents dont 0.5 ETP de direction, 0.1 ETP de coordinatrice restauration, 0.3 ETP d'Aide-soignante. En raison d'un recrutement direct, il est mis fin à la mise à disposition de 0.7 ETP d'IDEC par le SSIAD.

L'exercice 2026 prévoit des dépenses d'intérim aide-soignant de 30 000 € en raison des difficultés de recrutement rencontrées par l'établissement. Cette dépense sera réajustée en cours d'exercice le cas échéant, en fonction de l'absentéisme et de la capacité de l'établissement à pourvoir les postes par des agents contractuels.

8 000 € sont prévus pour l'intervention des infirmiers libéraux et 4 430 € pour les vacations du médecin coordinateur (jusqu'alors intégré dans la première partie de l'annexe).

2 000 € sont prévus en autre personnel d'administration pour l'intervention d'un cabinet de recrutement.

L'exercice 2026 prévoit également les évolutions de coûts en lien avec le GVT (glissement vieillesse technicité).

GROUPE 3 : Dépenses afférentes à la structure

Le montant prévu au groupe 3 est de 229 210 €. Les charges sont en augmentation par rapport au BP 2025 (+14 270 €) et au CA 2025 (+26 750 €).

Les principales dépenses prévues au BP 2026 sont les suivantes :

- **61 : Services extérieurs** : 187 470 € sont prévus sur ces comptes (+34 117 € CA 2025) et concernent :
 - La location du bâtiment à Cristal Habitat pour 102 000 € (+5 110 € CA 2025) correspondant à la redevance établie suite aux travaux en année complète.
 - 4 500 € sont prévus en autres charges de location, notamment pour des copieurs (2 000 €). Cette dépense apparaît comme nouvelle (remplacement de matériel précédemment acheté). 2 500 € interviennent sur la location de matériel médical (location de lits pour les nouvelles places notamment dans l'attente de l'achat de matériel).
 - L'entretien, réparation et maintenance sont prévus pour 36 300 €. Ces dépenses sont stables par rapport au réalisé 2025. Elles prévoient les maintenances intégrées en 2025 (ex : ascenseur, chauffage).
 - Le poste assurances augmente avec des crédits prévus à hauteur de 13 870 € (+ 3730 € CA 2025).
 - 9 000 € sont prévus pour la réalisation de l'évaluation externe.
 - Les formations non réalisées en 2025 (logiciel métier) sont inscrites en dépenses 2026. Les dépenses 2026 sont prévues pour un total de 7 000 €.
- **65 : Autres charges de gestion courante** : 9 040 € sont prévus sur ces comptes. Ces dépenses concernent :
 - Les licences informatiques (pack office) et pare-feu.
 - L'hébergement des logiciels métier
 - Les abonnements Wifi et licences serveurs (finalisation de la réorientation de la dépense du budget de Grand Lac vers les structures utilisatrices).
- **67 : Charges exceptionnelles** : 5 000 € sont prévus pour des dépenses liées à l'annulation de titres sur exercices antérieurs que peuvent entraîner des prises en charge d'aide sociale rétroactives.

- **68 : Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions :**
27 300 € sont prévus en dotations aux amortissements.

2- Les produits

GROUPE 1 : Produits de la tarification

Le montant prévu au groupe 1 est de 1 299 710 €. Les produits sont en augmentation par rapport au prévisionnel 2025 (+138 663 €) et au réalisé 2025 (+189 536 €).

- **Produits à la charge de l'assurance maladie :** 690 310 € sont prévus concernant la dotation globale unique :
 - Dotation globale de soins : application d'un taux d'évolution similaire à celui appliqué en 2025. La dotation est ramenée au nombre de 21 places. Cette dotation est prévue à hauteur de 564 250 €.
 - Dotation globale dépendance hébergement permanent : cette dotation est prévue sur une année complète pour le montant de 126 060 €. Aucun taux d'évolution n'est appliqué.
- **Produits à la charge du département :** Le forfait dépendance de l'hébergement temporaire est inscrit pour 8 700 €.
- **Produits à la charge de l'utilisateur et d'autres financeurs :** 555 900 € sont prévus pour les recettes usagers (application d'un taux d'évolution de +0.6% sur les charges retenues N-1). Cette recette est répartie entre la part directement payée par l'utilisateur et la part prise en charge par la CAF.

La part dépendance à la charge de l'utilisateur (GIR 5-6 et moins de 60 ans) est inscrite à hauteur de 41 000 € pour l'hébergement permanent et 3 800 € pour l'hébergement temporaire.

GROUPE 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation

Le prévisionnel total des produits du groupe 2 au BP 2026 est de 466 890 €. Les recettes augmentent par rapport au CA 2025 (+34 000 €).

- **Subventions d'exploitation et participations** : 233 430 € sont prévus au titre de la subvention du CIAS permettant :
 - L'équilibre de la section hébergement pour 158 390 €.
 - La compensation pour les sections soins et dépendance des mesures RH volontairement mises en place par la collectivité au titre des exercices 2024 et 2026 pour 75 040 €. L'exercice 2026 compte donc, à titre exceptionnel, 2 annuités afin de terminer le rattrapage amorcé en 2024.
- **Autres produits de gestion courante** : 219 860 € sont prévus pour les remboursements par le SSIAD des agents mutualisés.
- **Remboursement sur rémunération du personnel non médical** : 13 600 € sont prévus pour des remboursements d'arrêts maladie.

GROUPE 3 : Autres produits relatifs à l'exploitation

- **Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice** : 4 500 € sont prévus pour l'amortissement des subventions d'investissement.

RESULTAT PREVISIONNEL

Le compte de résultat prévisionnel fait apparaître un déficit prévisionnel de 80 389.07 € réparti comme suit :

Synthèse par section	Total	Hébergement	Dépendance et Soins
Dépenses	1 823 400	740 540	1 082 860
Recettes	1 771 100	740 540	1 030 560
Résultat prévisionnel	-52 300	0.00	-52 300

Le tableau de passage à la CAF fait ainsi apparaître une insuffisance d'autofinancement (IAF) de 29 500 €.

TABEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL 2026

1- Ressources

TITRE 1 : Augmentation des capitaux propres

- **Apports, dotations et réserves** : 400 € sont prévus au titre du FCTVA.

TITRE 2 : Augmentation des dettes financières

- **Emprunts et dettes assimilées** : 6 600 € sont prévus concernant les cautions versées par les résidents.

2- Emplois

TITRE 1 : Remboursement des dettes financières

- **Emprunts et dettes assimilées** : 6 600 € sont prévus pour le remboursement des cautions aux résidents.

TITRE 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé

- **Immobilisations corporelles** :
 - 11 000 € sont prévus pour l'achat de lits médicalisés
 - 6 000 € sont inscrits pour l'achat d'une autolaveuse
 - 3 000 € sont provisionnés pour l'achat de mobilier de jardin.

Le budget primitif 2026 anticipe un prélèvement sur fonds de roulement de 49 100 €.

PLAN GLOBAL DE FINANCEMENT PLURIANNUEL 2027-2032

1- Charges

Les hypothèses retenues pour l'évolution des charges sont les suivantes :

- Groupe 1 : + 1% par an.
- Groupe 2 : + 1.7% par an. Ce taux est celui retenu par Grand Lac communauté d'agglomération pour l'ensemble de ses services, y compris les services du CIAS. Ce taux couvre l'ensemble des évolutions salariales susceptibles d'intervenir au cours des exercices budgétaires (GVT, avancements de grade, évolution du point d'indice...) à effectifs constants.
- Groupe 3 : + 1% par an, sauf pour les dotations aux amortissements. Celles-ci sont estimées en fonction des investissements permis par la CAF impactant le FRI.

2- Produits

Les hypothèses retenues pour l'évolution des produits sont les suivantes :

- Groupe 1 :
 - Evolution du forfait global unique versé par l'ARS avec un taux d'évolution de +1.25% sur la dotation soins et +1% sur les financements complémentaires. Aucune évolution n'est inscrite sur le forfait global dépendance.
 - Les produits à la charge du département et des autres financeurs sont estimés à +1%.
 - Les produits à la charge de l'utilisateur évoluent de 1% par an sauf pour la part dépendance à la charge de l'utilisateur relevant de l'hébergement permanent pour laquelle aucun taux d'évolution n'est appliqué. A noter la projection de recettes supplémentaires en lien avec la mise en place du tarif différencié (+10%). Cette nouvelle recette est estimée en moyenne à +6 000 € par an.
- Groupe 2 :
 - Un taux d'évolution annuel de 1+.7% est appliqué sur les remboursements de personnels.
 - Subvention d'équilibre versée par le CIAS Grand Lac et nécessaire à l'équilibre de la section hébergement.
La subvention d'équilibre versée aux sections soins et dépendance est diminuée de 36 700 € en 2027. En effet, 2026 prévoit à titre exceptionnel 2 annuités.
- Groupe 3 : les produits de ce groupe concernent la quote-part des subventions transférables anticipées sur la période.

Résultat prévisionnel

Le résultat prévisionnel annuel est en moyenne de -85 000 € sur la période. La subvention complémentaire du CIAS Grand Lac permet une amélioration des résultats en 2026.

Capacité d'autofinancement et tableau de financement pluriannuel

Le résultat déficitaire annuel présente une insuffisance d'autofinancement sur l'ensemble de la période (-65 100 € par an en moyenne).

La part affectant le FRE évolue conformément au résultat de fonctionnement de l'établissement.

La part affectant le FRI reste positive bien que faible. Elle permet à l'EHPAD de financer des investissements à hauteur de 19 500 € par an en moyenne.

Fonds de Roulement d'Exploitation (FRE)

Aucune variation du FRE n'est anticipé sur la période. Le FRE cumulé de fin de période présente un résultat fortement dégradé (-464 500 € en 2027 à -890 900 € en 2032).

Fonds de Roulement d'Investissement (FRI)

La part de CAF affectant le FRI est réinjectée dans l'acquisition d'immobilisation.

Les financements stables d'investissement sont augmentés des recettes anticipées de FCTVA. Ce dernier est estimé à 16.4 % des sommes investies en N-2.

Par ailleurs, l'établissement prévoit une évolution de +1% sur les dépenses et recettes correspondant aux cautions.

Le FRI cumulé est en augmentation sur la période et passe de 206 100 € en 2027 à 221 600 € en 2032.

Fonds de Roulement Net Global (FRNG)

Le FRNG présente un résultat négatif et dégradé (-258 300 € en 2027 pour -669 300 € en 2032) sur la période en raison du déficit annuel cumulé de fonctionnement de l'établissement.

Besoin de fonds de roulement et Trésorerie

Aucune variation du BFR ni de la trésorerie n'est à ce jour formalisé pour la période 2027-2032. La trésorerie de l'établissement est négative et en dégradation sur la période.

Acte à classer**DELIB258**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-03-10T11-19-44.00 (MI268152134)**Identifiant unique de l'acte :** 073-267303428-20260305-DELIB258-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** Budget Annexe de l'EHPAD Les Fontanettes Vote de l'Etat
Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2026 - - - - -**Date de décision :** 05/03/2026**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.6. Autres délibérations ou décisions**Identifiant unique de l'acte antérieur :****Acte :** 27
DELIB_2026_Fontanettes_EPRD.PDF**Multicanal :** Non**Pièces jointes :**2026-03-05 Page de garde **Type PJ :** 99_DE - Délibération
Conseil
d'administration.PDF[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)27-
1_2026_Fontanettes_EP...
complet.PDF **Type PJ :** 21_RP - Rapport de présentation[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)27-
2_2026_Fontanettes_An...
activité.PDF **Type PJ :** 21_RP - Rapport de présentation[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)27-
3_2026_Fontanettes_An...
RH.PDF **Type PJ :** 21_RP - Rapport de présentation[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)27-
4_2026_Fontanettes_An...
financière.PDF **Type PJ :** 21_RP - Rapport de présentation[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)27-
5_2026_Fontanettes_EP...[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)27-6 Rapport
budgétaire EHPAD
Fontanettes_2026.PDF **Type PJ :** 21_RP - Rapport de présentation[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

[Classer](#)[Annuler](#)**Préparé**

Date 10/03/26 à 11:19

Par BORRELY DUBINI ID Muriel**Transmis**

Date 10/03/26 à 11:19

Par BORRELY DUBINI ID Muriel**Accusé de réception**

Date 10/03/26 à 11:27